

Délimitation des territoires incompatibles à l'activité minière (TIAM)

Consultation
2 juin 2022



Objectif de la présentation

Informier et consulter les acteurs concernés sur la délimitation des territoires incompatibles à l'activité minière (TIAM).

Mise en contexte

Mise en contexte

- Nouvelle compétence aux MRC pour délimiter des TIAM à leur schéma d'aménagement.
- Une orientation gouvernementale en matière d'aménagement du territoire (OGAT) encadre ce nouveau pouvoir accordé aux MRC.

« ASSURER UNE COHABITATION HARMONIEUSE DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE AVEC LES AUTRES UTILISATIONS DU TERRITOIRE »

- Le projet de TIAM été adopté par le conseil de la MRC. Il est soumis à la consultation et, éventuellement, sera intégré au schéma d'aménagement.

Mise en contexte

Définitions

- **Mine:** exploitation d'une substance minérale solide (or, argent, cuivre, zinc, etc.);
- **Carrière, sablière :** exploitation d'une substance minérale de surface (sable, gravier, pierre à construire, grès, argile, silice, etc.).

Mise en contexte

- La loi sur les mines encadre l'exploration et l'exploitation des activités minières (**mines**) sur l'ensemble du territoire.
- La loi sur les mines encadre l'exploitation des **carrières et sablières** seulement sur les terres publiques et non en terres privés.
- La MRC peut régir, en vertu de la LAU, le contrôle des usages relié à l'exploitation des **carrières et sablières** en terres privées.



Portrait de l'activité minière

Portrait de l'activité minière

LES TITRES MINIERS (DEUX CATÉGORIES):

1. CLAIM D'EXPLORATION

- **143 claims actifs ou en attente de renouvellement répartis comme suit:**
 - 69 claims à Sainte-Marguerite,
 - 16 à Saint-Vianney ,
 - 5 à Sainte-Florence,
 - 3 à Saint-Moïse,
 - 12 à Sayabec
 - 1 à Sainte-irène
 - 5 à Amqui,
 - 16 dans le TNO Routhierville,
 - 12 dans le TNO Lac-Casault,
 - 4 dans le TNO Ruisseau-des-Mineurs.

Portrait de l'activité minière

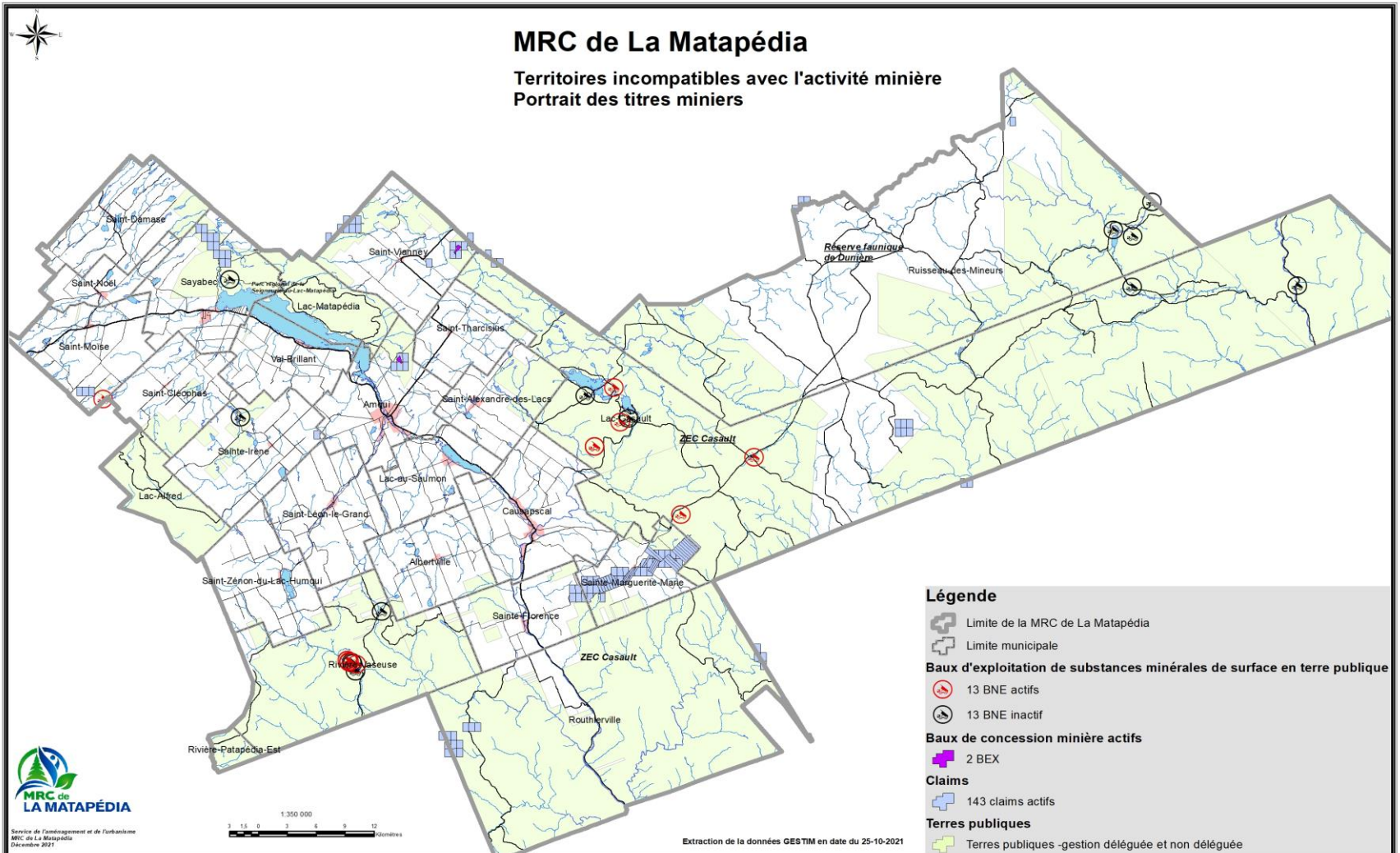
2. BAUX D'EXPLOITATION - MINES, CARRIÈRES ET SABLIERES (EN TERRE PUBLIQUE)

- **Bail minier (mines)**
 - Aucun bail minier émis à ce jour
- **Bail d'exploitation de substances minérales de surfaces (carrières et sablières) :**
 - **Bail non-exclusif (BNE):**
 - 26 baux non exclusifs
 - 13 baux actifs
 - 13 baux inactifs
 - **Bail exclusif (BEX):**
 - 2 BEX localisés à Saint-Vianney et à Amqui.

Portrait de l'activité minière

MRC de La Matapédia

Territoires incompatibles avec l'activité minière
Portrait des titres miniers

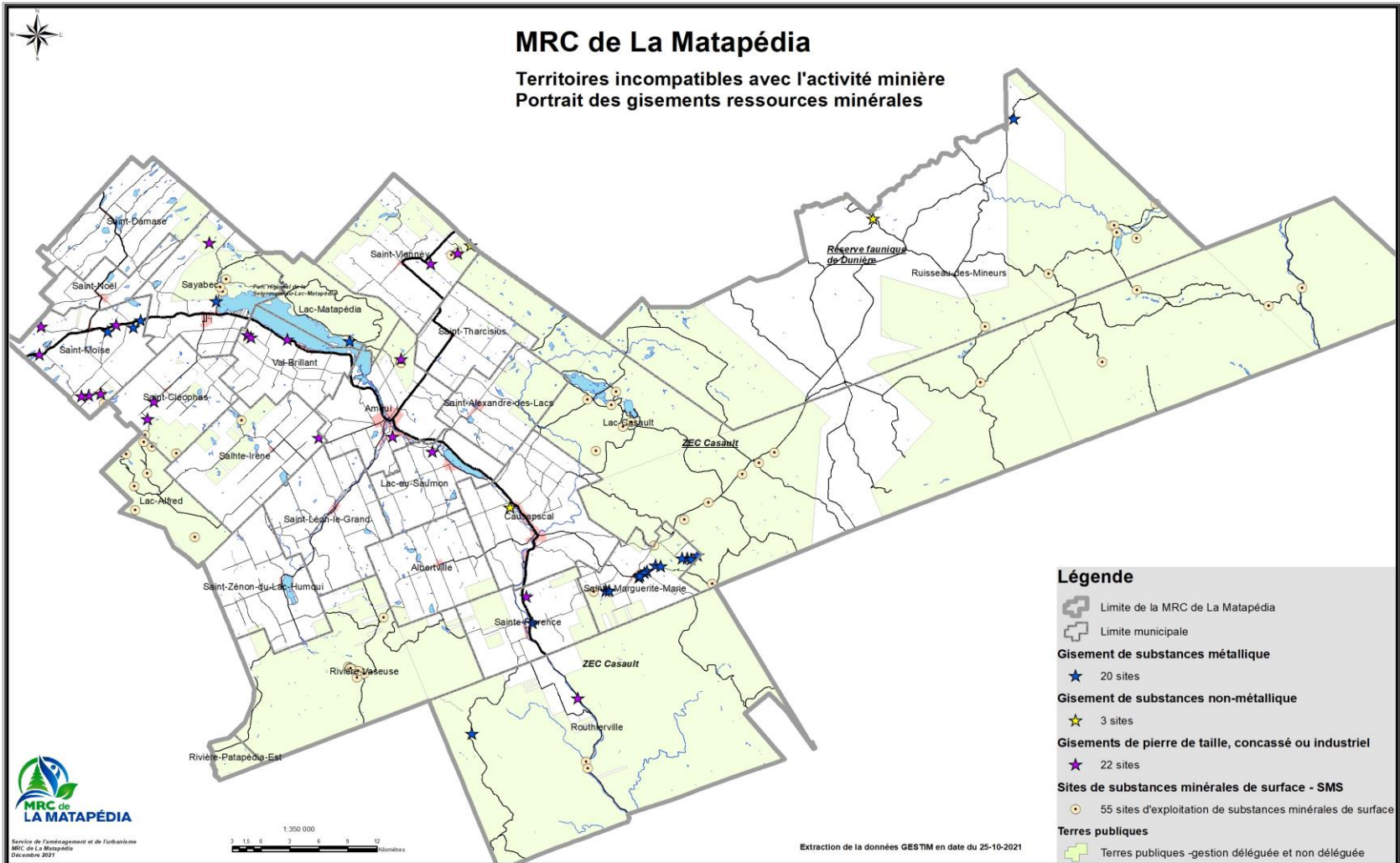


Portrait de l'activité minière

LES GISEMENTS DE RESSOURCES MINÉRALES

- Les sites de substances minérales de surface (carrières et sablières)
 - **55 sites au total**, englobant les BNE, les BEX, les autorisations sans bail, les anciennes gravières non restaurées et autres sites potentiels.
- La pierre à construire (carrières)
 - **22 sites potentiels** localisés principalement dans des carrières en exploitation, ou désaffectés ou sur des affleurement rocheux.
- Les gisements de substances métalliques (mines)
 - **20 sites potentiels.** Les principaux gisements sont à Sainte-Marguerite (12 sites présentant des veines de quartz minéralisés laissant croire à la présence d'or, d'argent, de cuivre, de plomb, de zinc et d'arsenic).
- Les gisements de substances non-métalliques
 - **3 sites de gisements non-métalliques:**
 - Causapsal (carrière de grès – interrompue)
 - Saint-Vianney (carrière de grès – interrompue)
 - TNO Ruisseau-des-Mineurs (Indice d'une veine de barytine massive – mine)

Portrait de l'activité minière



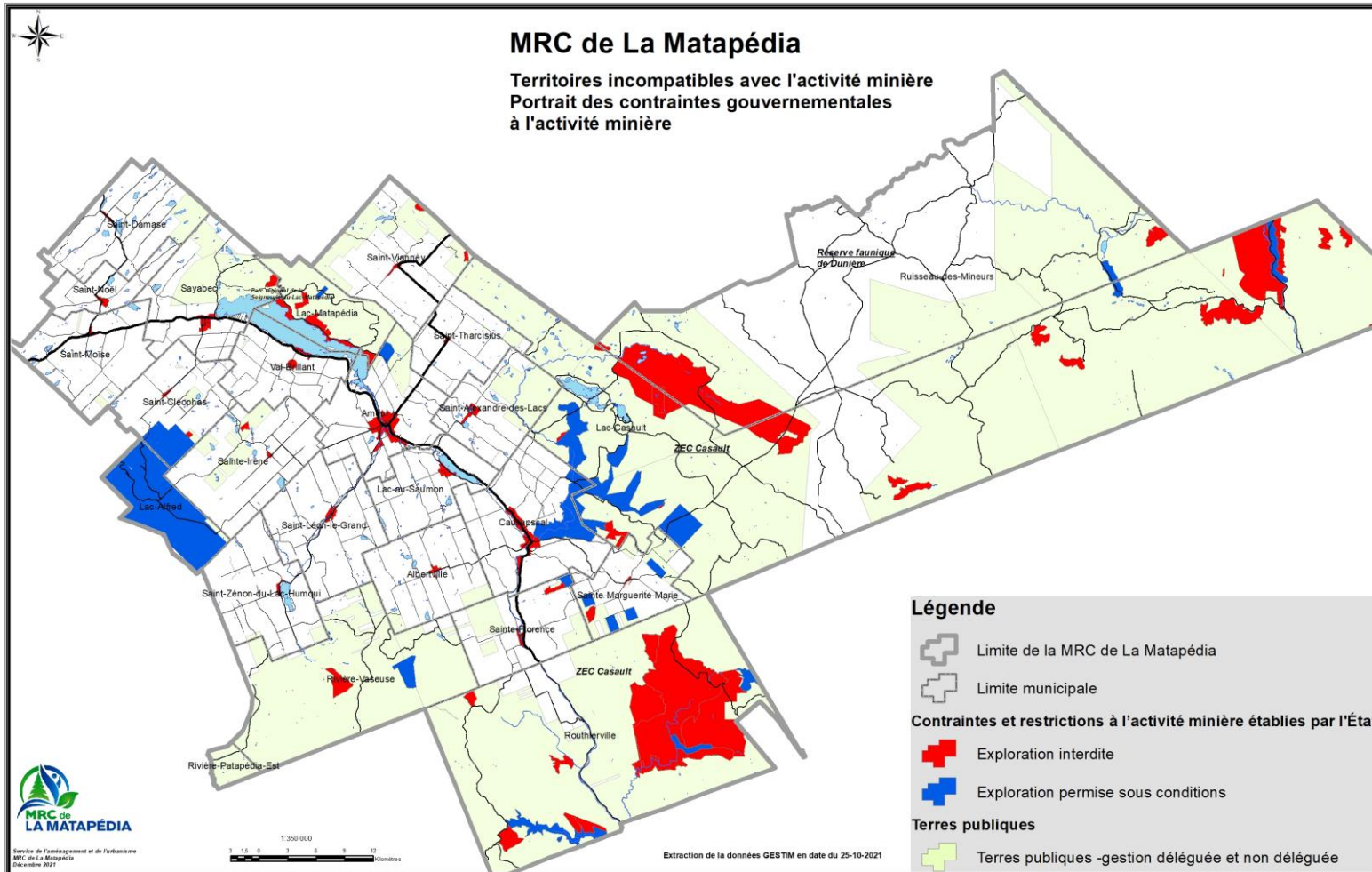
Portrait de l'activité minière

LES CONTRAINTES EXISTANTES À L'EXPLOITATION MINIÈRE

Le gouvernement provincial impose déjà certaines contraintes aux activités minières:

- **Contraintes de nature légale avec interdictions totales** – Sup. totale 41666,91 hectares
 - Refuge biologique (7890,57 ha.)
 - Projet d'agrandissement de parc éolien (96,03 ha.)
 - Projet de parc régional (526,14 ha.)
 - Projet d'aires protégées (29880,24 ha.)
 - Forêt rare et écosystème forestier exceptionnel (384,57 ha.)
 - Aire de captage d'eau potable (78,47 ha.)
 - Périmètre d'urbanisation (2810,88 ha.)
- **Contraintes de nature légale avec interdictions partielles** – Sup. totale 19074,46 hectares
 - Habitat faunique (7900,17 ha.)
 - Parc éoliens (9708,20 ha.)
 - Forêt d'expérimentation (362,96 ha.)
 - Forêt d'enseignement (1103,13 ha.)

Portrait de l'activité minière



Délimitation des TIAM

La délimitation des TIAM

La délimitation des TIAM repose sur des critères établis aux OGAT.

- **18 périmètres d'urbanisation (PU)** et une bande de protection d'un maximum de 1000 m. autour de ceux-ci (sans justification)
- **32 secteurs d'activités à caractère urbain ou résidentiel hors PU** selon certaines modalités, ainsi qu'une bande de protection d'un maximum de 600 m. autour des secteurs résidentiels (avec justification)
- **20 activités récréotouristiques** selon certaines modalités (avec justification)
- **2 activités agrotouristiques** (avec justification)
- **2 activités à caractère historique, culturel, et patrimonial** (avec justification)
- **36 installations de prélèvements d'eau souterraine et de surface** (catégorie 1 et 2) et leurs aires de protection bactériologique, virologique ou d'alimentation (sans justification)
- **L'affectation agricole dynamique** délimitée au SAR (sans justification)
- **Les activités de conservation déjà reconnu par le MERN** (avec justification)

La délimitation des TIAM

**Périmètres d'urbanisation
et bande de protection**

La délimitation des TIAM

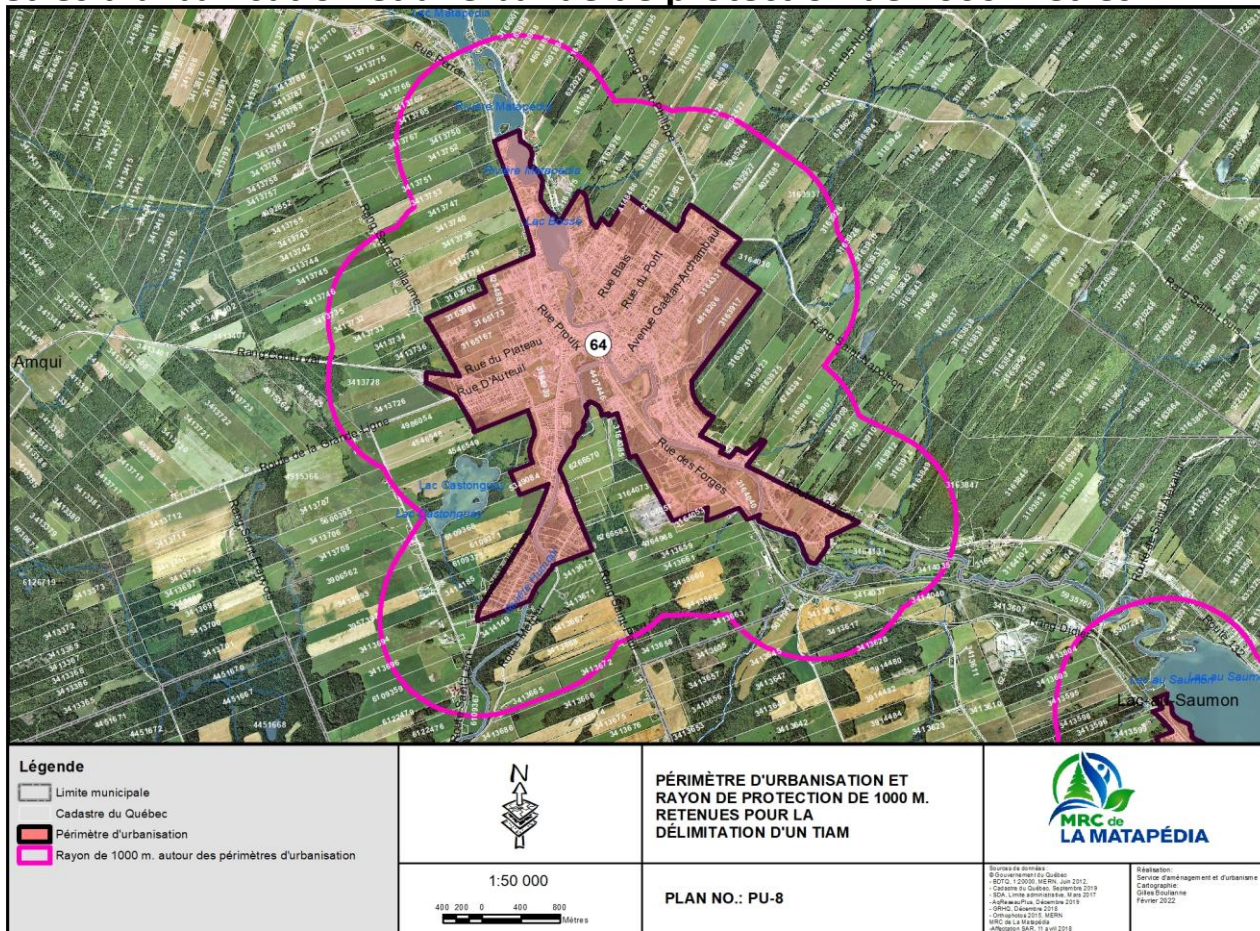
Tableau descriptif des PU

# TIAM	Municipalité	Code mun.	Localisation	Description (type d'activité)	Sup.totale (m ²)	Remarques	Plan
57	Sainte-Marguerite	07005	Noyau urbain	Périmètre d'urbanisation	493815		Pu-1
58	Sainte-Florence	07010	Noyau urbain	Périmètre d'urbanisation	987021	Présence d'un indice de gisement de substances métalliques dans le rayon de protection de 1000 m. du périmètre	Pu-2
59	Causapscal	07018	Noyau urbain	Périmètre d'urbanisation	6 020430		Pu-3
60	Albertville	07025	Noyau urbain	Périmètre d'urbanisation	681711		Pu-4
61	Saint-Léon-le-Grand	07030	Noyau urbain	Périmètre d'urbanisation	1 207043		Pu-5
62	Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	07035	Noyau urbain	Périmètre d'urbanisation	504191		Pu-6
63	Sainte-Érène	07040	Noyau urbain	Périmètre d'urbanisation	274233		Pu-7
64	Amqui	07047	Noyau urbain	Périmètre d'urbanisation	8 211468		Pu-8
65	Lac-au-Saumon	07057	Noyau urbain	Périmètre d'urbanisation	1 440723		Pu-9
66	Saint-Alexandre-des-Lacs	07065	Noyau urbain	Périmètre d'urbanisation	1 570788		Pu-10
67	Saint-Tharcisius	07070	Noyau urbain	Périmètre d'urbanisation	288343		Pu-11
68	Saint-Vianney	07075	Noyau urbain	Périmètre d'urbanisation	833429		Pu-12
69	Val-Brillant	07080	Noyau urbain	Périmètre d'urbanisation	882246		Pu-13
70	Sayabec	07085	Noyau urbain	Périmètre d'urbanisation	2 233715	Présence d'un indice de gisement de substances métalliques dans le rayon de protection de 1000 m. du périmètre	Pu-14
71	Saint-Cléophas	07090	Noyau urbain	Périmètre d'urbanisation	374321		Pu-15
72	Saint-Moïse	07095	Noyau urbain	Périmètre d'urbanisation	703984		Pu-16
73	Saint-Noël	07100	Noyau urbain	Périmètre d'urbanisation	943413		Pu-17
74	Saint-Damase	07105	Noyau urbain	Périmètre d'urbanisation	406797		Pu-18

La délimitation des TIAM

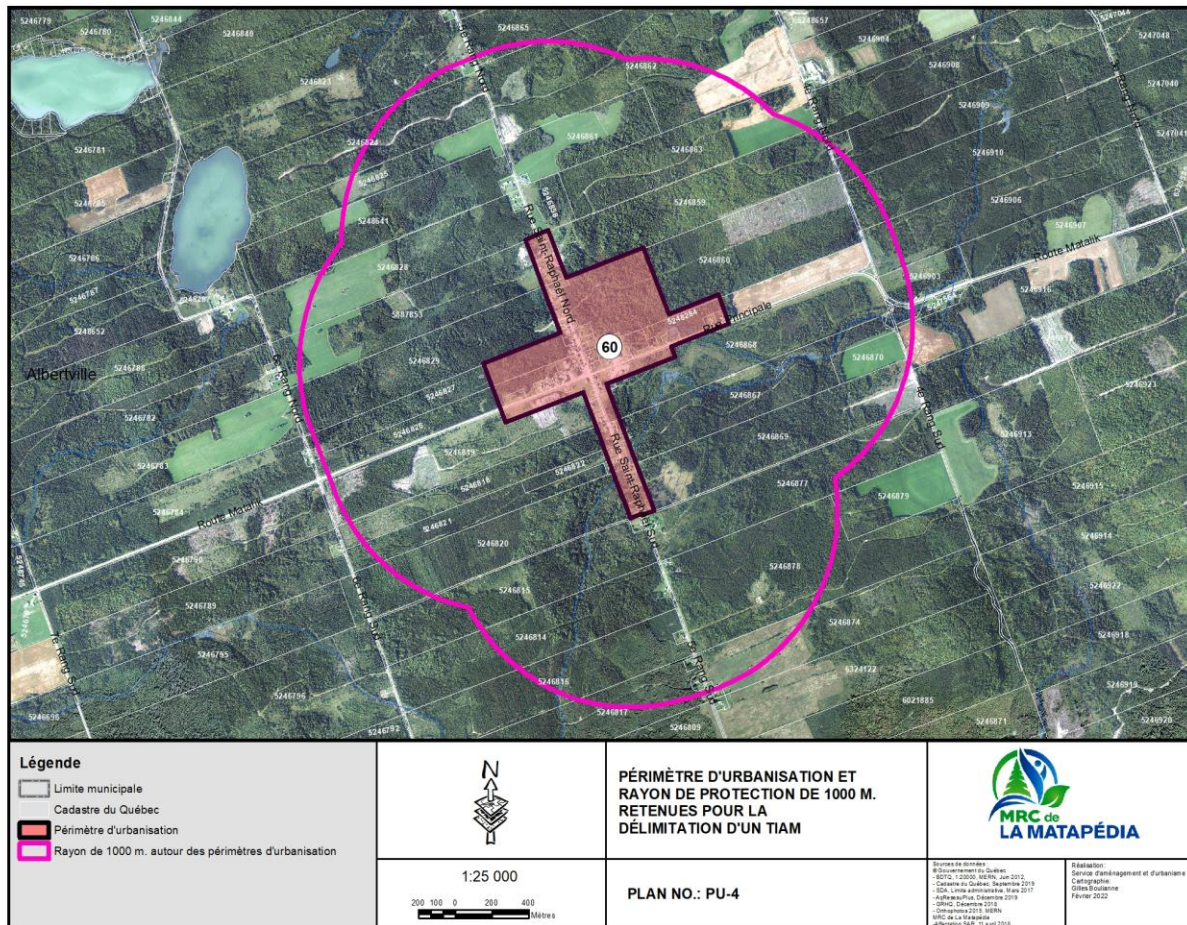
Quelques exemples:

Les périmètres d'urbanisation et une bande de protection de 1000 mètres



La délimitation des TIAM

- Les périmètres d'urbanisation et une bande de protection de 1000 mètres



La délimitation des TIAM

Secteurs d'activités à caractère urbain
ou résidentiel hors PU

La délimitation des TIAM

Les secteurs d'activités à caractère urbain ou résidentiel hors PU

- Caractéristiques minimales requises de reconnaissance d'un secteur
 - comprendre un minimum de 15 résidences,
 - avoir une superficie minimale $> 40000 \text{ m}^2$,
 - présenter une superficie minimum de terrain occupé $> 25000 \text{ m}^2$, soit un minimum de 62,5 % de la superficie de l'îlot,
 - présenter une superficie maximum de terrains vacants $< 15000 \text{ m}^2$, soit un maximum de 37,5 % de la superficie de l'îlot.

N.B. La superficie des terrains retenus correspondra à la superficie réelle du terrain définie au cadastre rénové du Québec ou à un maximum de 5000 m^2 dans le cas d'occupation résidentielle sur des lots originaire (ex. lot de 40 hectares).

La délimitation des TIAM

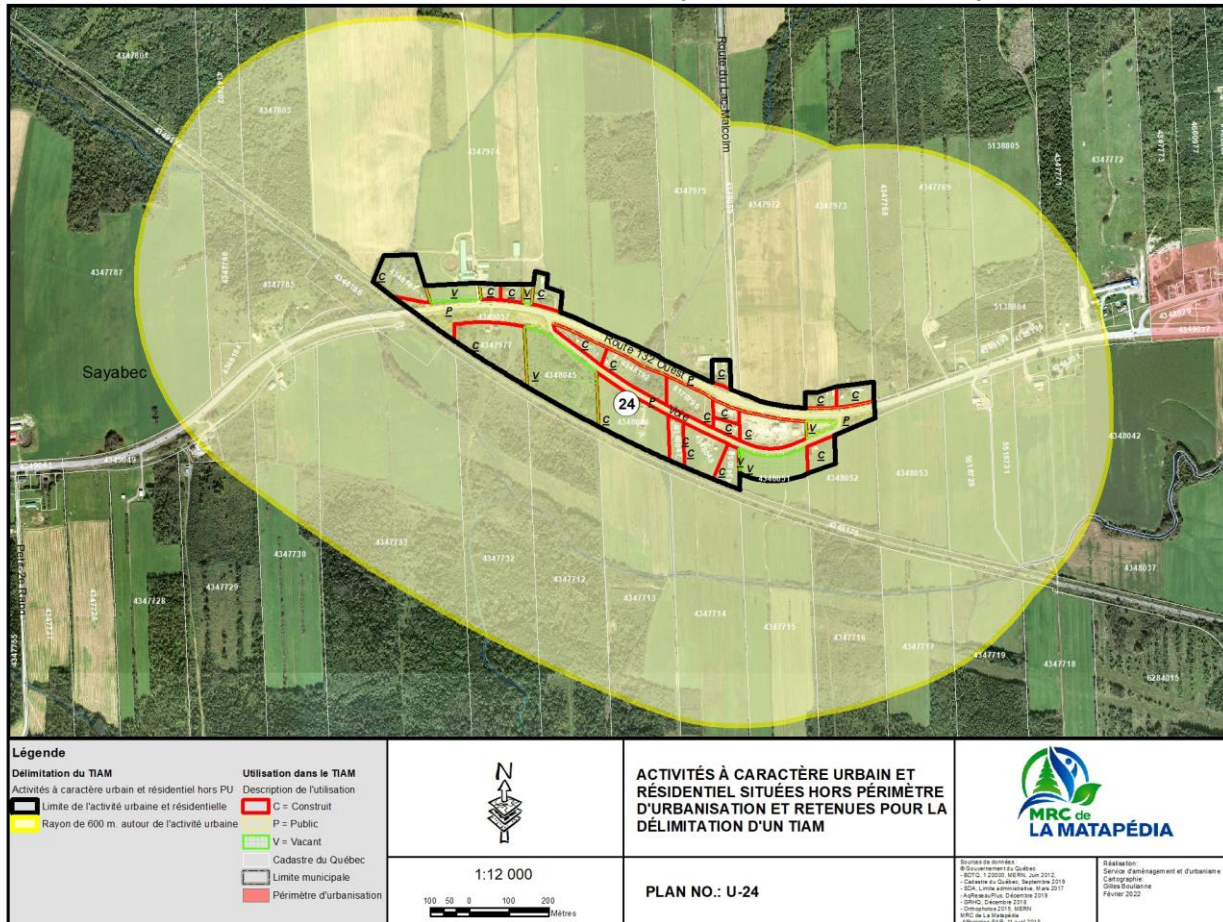
Tableau descriptif des secteurs d'activités à caractère urbain ou résidentiel hors-PU

# TIAM	Municipalité	Code mun	Localisation	Description (type d'activité)	Sup.totale (m ²)	%	Sup. construit (m ²)	%	Sup. vacant (m ²)	%	Nbre totale de construction	Usages dans les îlots à caractère urbains			Plan	
												Résidences	Commerces	Industries et autres usages		
1	Albertville	07025	Îlot déstructuré zone agricole – Rg 2 (ruisseau Matalik)	Résidentielle	51130,9	100%	41058,3	80%	10072,6	20%	20	20			U-1	
2	Saint-Léon-le-Grand	07030	Îlot déstructuré zone agricole – Rte 195 (Rg Barrette)	Résidentielle	111962	100%	78242,6	70%	33719,4	30%	21	20	1		U-2	
3	Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	07035	Secteur – Lac Humqui (décharge du lac)	Résidentielle et villégiature	155240,9	100%	125990,1	81%	29250,8	19%	30	30			U-3	
4	Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	07035	Secteur – Lac-Humqui (tête du lac-Ch tour du lac)	Résidentielle et villégiature	277216,1	100%	234020,7	84%	43195,4	16%	71	70		1	U-4	
5	Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	07035	Secteur – Lac Humqui (tête du lac-Rte 195)	Résidentielle et villégiature	533393	100%	354695	66%	178698	34%	40	38		2	U-5	
6	Sainte-Irène	07040	Val-d'Irène, secteur résidentiel	Résidentielle et villégiature	304548,2	100%	196204,1	64%	108344,1	36%	128	126		2	U-6	
7	Sainte-Irène et Saint-Léon-le-Grand	07040-07030	Secteur – Lac Nemtayé	Villégiature	187535	100%	125742,2	67%	61792,8	33%	53	53			U-7	
8	Sainte-Irène	07040	Secteur – Lac Gauthier	Villégiature	88330,4	100%	69547,5	79%	18782,9	21%	18	18			U-8	
9	Amqui	07047	Zone récréative – Soleil d'Or	Résidentielle et villégiature	71013,5	100%	58838,6	83%	12174,9	17%	40	40			U-9	
10	Amqui	07047	Zone récréative – Quatre Vents	Résidentielle et villégiature	51881,7	100%	47069,9	91%	4811,8	9%	39	39			U-10	
11	Amqui	07047	Zone récréative – Anses St-Jean	Résidentielle et villégiature	233855,8	100%	218465,2	93%	15390,6	7%	111	111			U-11	
12	Amqui	07047	Îlot déstructuré en milieu récréatif	Résidentielle	258856,7	100%	235820,6	91%	23036,1	9%	53	47	6		U-12	
13	Amqui	07047	Îlot déstructuré zone agricole – Rang St-Jin-Baptiste-Route Labrie	Résidentielle	72913,4	100%	63396,9	87%	9516,5	13%	21	21			U-13	
14	Lac-au-Saumon	07057	Îlot déstructuré zone agricole – Routes St-Edmond & 132	Résidentielle	175783,5	100%	149785,7	85%	25997,8	15%	18	11	7		U-14	
15	Lac-au-Saumon	07057	Rte 132, parc maison mobile	Résidentielle	145603	100%	121619	84%	23984	16%	49	49			U-15	
16	Lac-au-Saumon	07057	Rte 132, secteur milieu du lac	Résidentielle et villégiature	132389,4	100%	101473,5	77%	30915,9	23%	28	28			U-16	
17	Lac-au-Saumon	07057	Rte 132, près du 2 ^e pont	Résidentielle et villégiature	274557,7	100%	186296,8	68%	88260,9	32%	45	43	1	1	U-17	
18	Lac-au-Saumon	07057	Lac Angus	Villégiature	250986,6	100%	166687,4	66%	84299,2	34%	18	18			U-18	
19	Saint-Vianney	07075	Secteur – Lac Towagodi (Langis)	Villégiature	41818,9	100%	28871,6	69%	12947,3	31%	15	15			U-19	
20	Val-Brillant - Amqui	07080 – 07047	Îlot déstructuré zone agricole – Ch.Sablrière et de l'Aigle	Résidentielle et villégiature	115954,7	100%	99498,9	86%	16455,8	14%	35	35			U-20	
21	Val-Brillant	07080	Zone récréative Est – Lac Matapédia	Résidentielle et villégiature	168890	100%	107738,4	64%	61151,6	36%	26	26			U-21	
22	Val-Brillant	07080	Zone récréative Ouest – Lac Matapédia	Résidentielle et villégiature	666510	100%	576363,3	86%	90146,7	14%	101	98	1	2	U-22	
23	Sayabec	07085	Zone récréative Lac Matapédia	Résidentielle et villégiature	608992,1	100%	431826,5	71%	177165,6	29%	70	63	1	6	U-23	
24	Sayabec	07085	Îlot déstructuré zone agricole – Ancienne Rte 132	Résidentielle	186783,0	100%	139042,1	74%	47740,9	26%	19	17	2		U-24	
25	Sayabec	07085	Secteur – Lac Malcom-Chemin Marcoux et D'Astous	Résidentielle et villégiature	83768,1	100%	59032	70%	24736,1	30%	24	24			U-25	
26	Saint-Moise	07095	Secteur – Lac du Quinzième mille	Villégiature	253641	100%	166043,6	65%	87597,4	35%	34	33		1	U-26	
27	Saint-Noël	07100	Îlot déstructuré zone agricole – Rte 297 (Lac Michaud)	Résidentielle et villégiature	106061,7	100%	71863,3	68%	34198,4	32%	23	23			U-27	
28	TNO Lac-Matapédia	07914	Secteur – Lac Matapédia (Dépôt à Soucy)	Villégiature	145132,2	100%	137268,4	95%	7863,8	5%	32	32			U-28	
29	TNO Routherville	07902	Hameau de Routherville	Villégiature	69568,7	100%	69568,7	100%	0	0%	17	15	2		U-29	
30	TNO Lac-Casault	07908	Secteur – Lac des Huit-Milles	Villégiature	163428,4	100%	108302,3	66%	55126,0	34%	37	37			U-30	
31	TNO Lac-Casault	07908	Secteur – Lacs Casault et Causpascal	Villégiature	166549,2	100%	126259,8	76%	40289,4	24%	31	31			U-31	
32	Albertville	07025	Secteur – Lac Indien	Villégiature	118802,6	100%	75037,5	64	43765,1	36	26	26			U-32	
MRC de La Matapédia											TOTAL	1278	1242	21	15	

La délimitation des TIAM

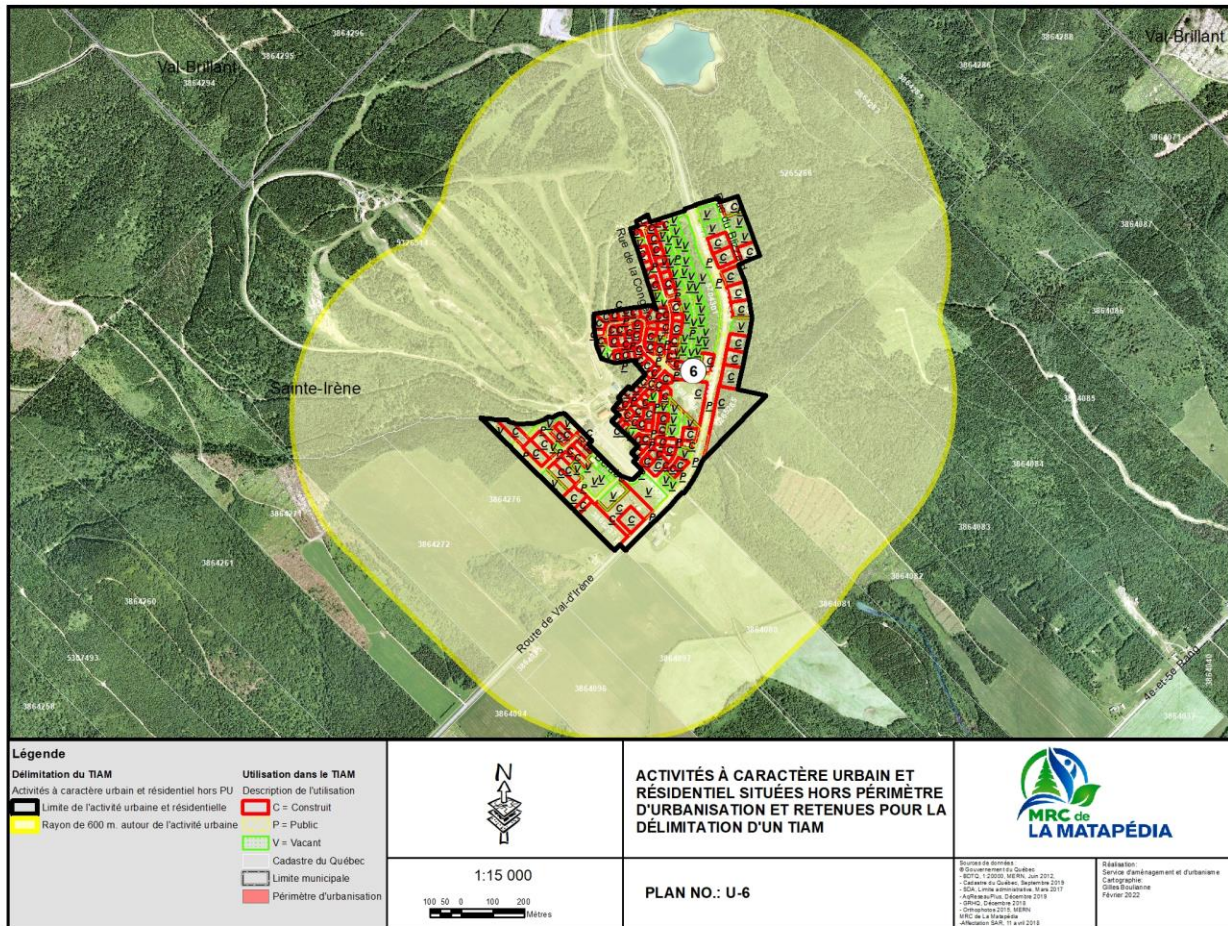
Quelques exemples :

Secteur d'activités à caractère urbain ou résidentiel (secteur résidentiel)



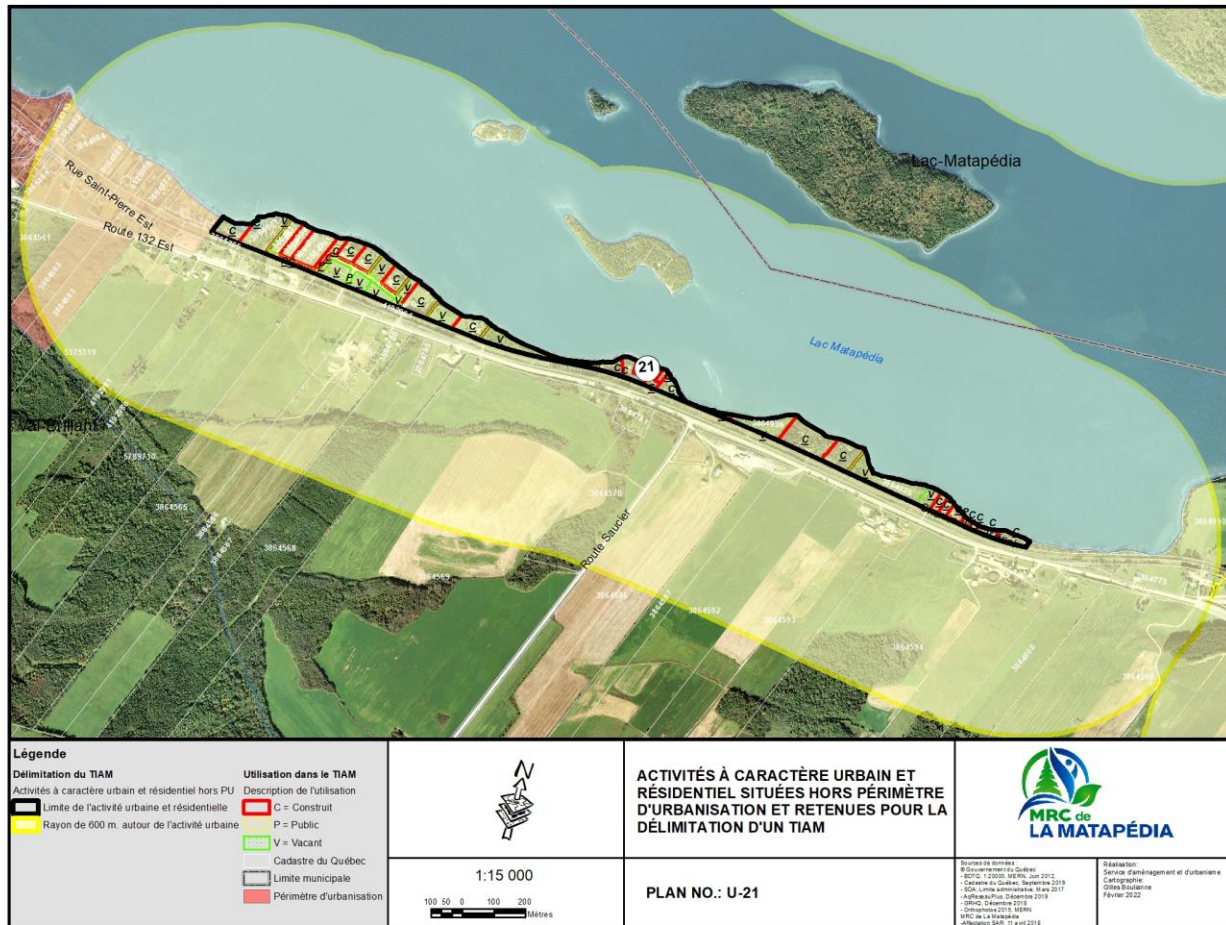
La délimitation des TIAM

Secteur d'activités à caractère urbain ou résidentiel (secteur résidentiel)



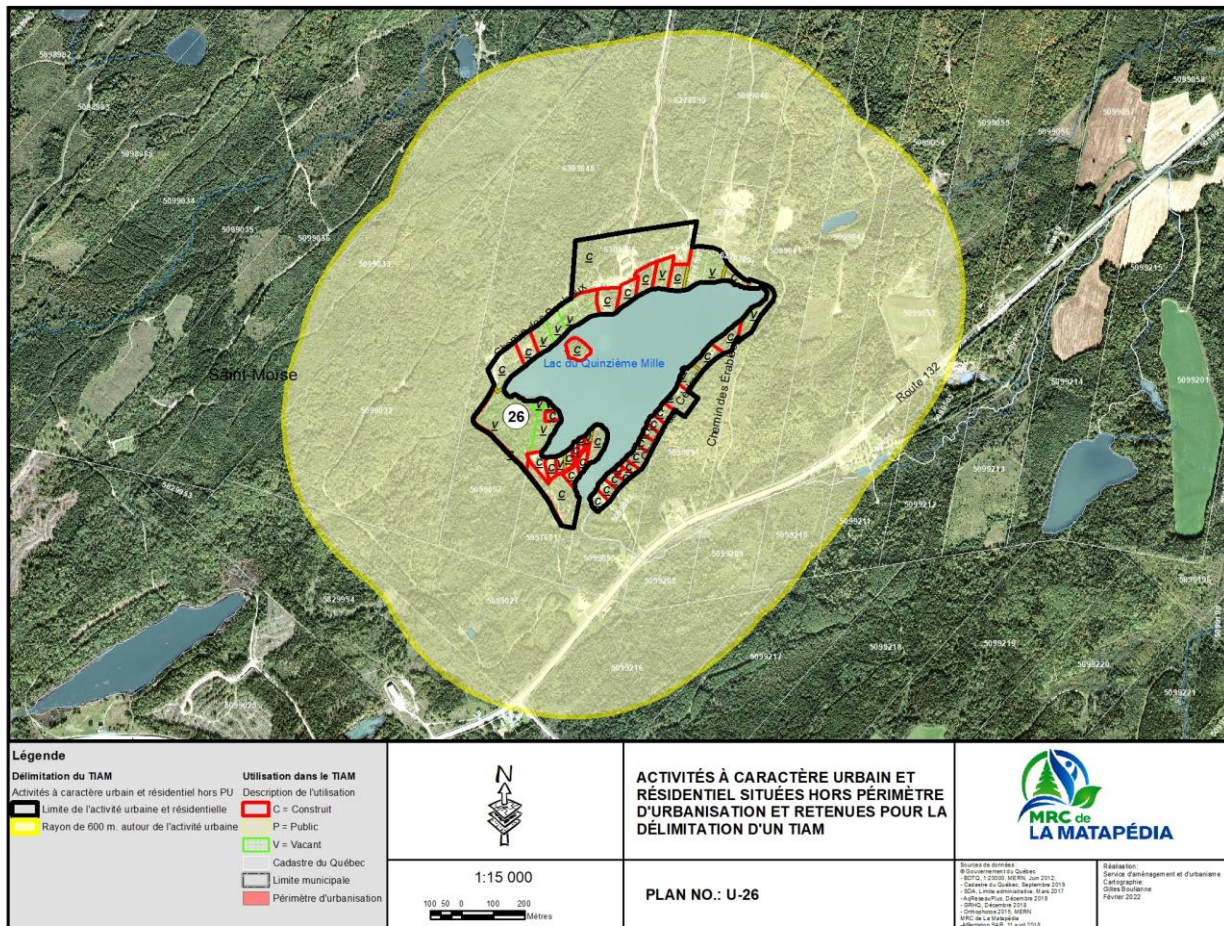
La délimitation des TIAM

Secteur d'activités à caractère urbain ou résidentiel (Secteur résidentiel et de villégiature)



La délimitation des TIAM

Secteur d'activités à caractère urbain ou résidentiel (Secteur de villégiature)



La délimitation des TIAM

Activités récréotouristiques

La délimitation des TIAM

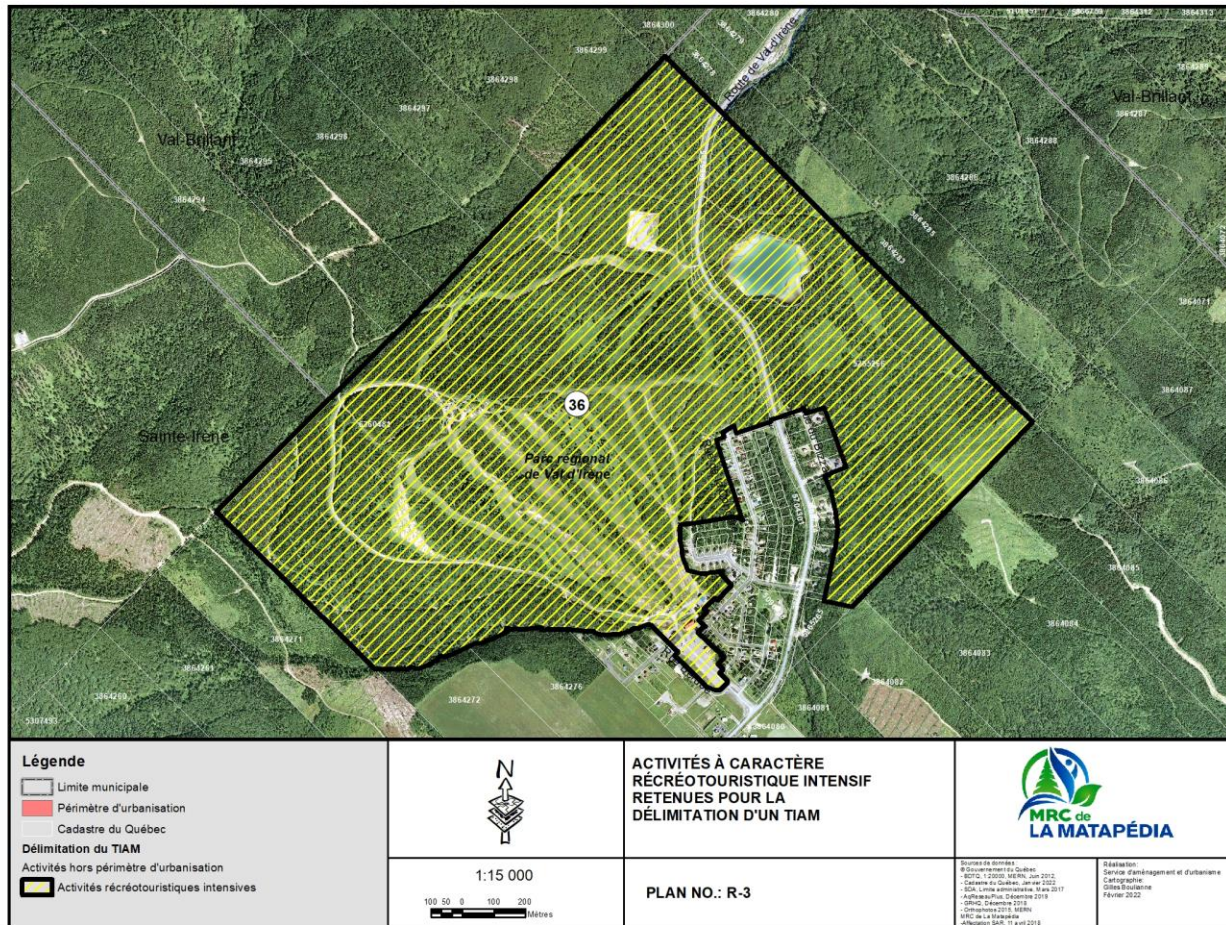
Tableau descriptif des activités récréotouristiques

# TIAM	Municipalité	Code mun	Localisation	Description (type d'activité)	Sup.totale (m ²)	%	Sup. construit (m ²)	%	Sup. vacant (m ²)	%	Nbre totale de construction	Remarques	Plans
33	Causapsal	07018	Camping Causapsal chez Moose	Récréotouristique	42790,7	100%	N.A.		N.A.		2	Inclus dans le périmètre d'urbanisation de Causapsal	N.A.
34	Causapsal	07018	Golf – Vallée du Rêve	Récréotouristique	83162,99	100%	N.A.		N.A.		1		R-1
35	Saint-Zénon-du-lac-Humqui	07035	Camping Le Royaume du campeur	Récréotouristique	46924,4	100%	N.A.		N.A.				R-2
36	Sainte-Irène	07040	Parc régional de Val-d'Irène	Récréotouristique	2433914,6	100%	1831647	75%	602267,6	25%	6		R-3
37	Amqui	07047	Camping d'Amqui	Récréotouristique	217607,91	100%	N.A.		N.A.		6		R-4
38	Amqui et Lac-au-Saumon	07047-07057	Golf – Revermont	Récréotouristique	633545,8	100%	N.A.		N.A.		1		R-5
39	Lac-au-Saumon	07057	Camping du Lac	Récréotouristique	27224,7	100%	N.A.		N.A.			Inclus dans le périmètre d'urbanisation de Lac-au-Saumon	N.A.
40	Val-Brillant	07080	Camping Bois et Berges	Récréotouristique	66839,4	100%	N.A.		N.A.			Inclus dans le périmètre d'urbanisation de Val-Brillant	N.A.
41	Sayabec	07085	Camping et Auberge du Lac-Malcom	Récréotouristique	64482,8	100%	N.A.		N.A.		4		R-6
42	Saint-Cléophas	07090	Camping Mont Notre-Dame	Récréotouristique	3412,8	100%	N.A.		N.A.			Inclus dans le périmètre d'urbanisation de Saint-Cléophas	N.A.
43	Saint-Moïse	07095	Camping Aux portes de la Vallée	Récréotouristique	23907,1	100%	N.A.		N.A.	0%	2		R-7
44	Saint-Damase	07105	Base de plein air Saint-Damase	Récréotouristique	202833,1	100%	187352,6	92%	15480,5	8%	11		R-8
45	TNO Routhierville	07902	Halte routière MTQ	Récréotouristique	11756	100%	N.A.		N.A.	0%	0		R-9
46	TNO Lac-Casault	07908	Camping ZEC – Lac Casault	Récréotouristique	172456,6	100%	N.A.		N.A.				R-10
47	TNO Lac-Casault	07908	Camping ZEC – Lac Huit Mille	Récréotouristique	28259,4	100%	N.A.		N.A.				R-11
48	Amqui - Val-Brillant - Sayabec et TNO Lac-Matapédia	07047- 07080- 07085-07914	Parc régional Seigneurie-du-Lac Matapédia (Entente d'exploitation – Gouv.Qc)	Récréotouristique	171103127	100%	N.A.		N.A.		38	Gravière restaurée, BNE 42307 et BEX 1268, claim à l'intérieur des limites du parc, indice de gisement de substances métalliques.	R-12
49	Sainte-Florence	07010	Camping Beurivage	Récréotouristique	18197,6	100%	N.A.		N.A.		1	Inclus dans le périmètre d'urbanisation de Sainte-Florence	N.A.
50	Saint-Alexandre-des-Lacs	07065	Site touristique des Chutes à Philomène	Récréotouristique	53088,9	100%	N.A.		N.A.				R-13
51	Saint-Alexandre-des-Lacs	07065	Site touristique des Marais de la rivière Causapsal	Récréotouristique	4059,2	100%	N.A.		N.A.				R-14
52	TNO Lac-Casault	07908	Site touristique des Chutes de la rivière Causapsal – Les Falls	Récréotouristique	4145,3	100%	N.A.		N.A.				R-15

La délimitation des TIAM

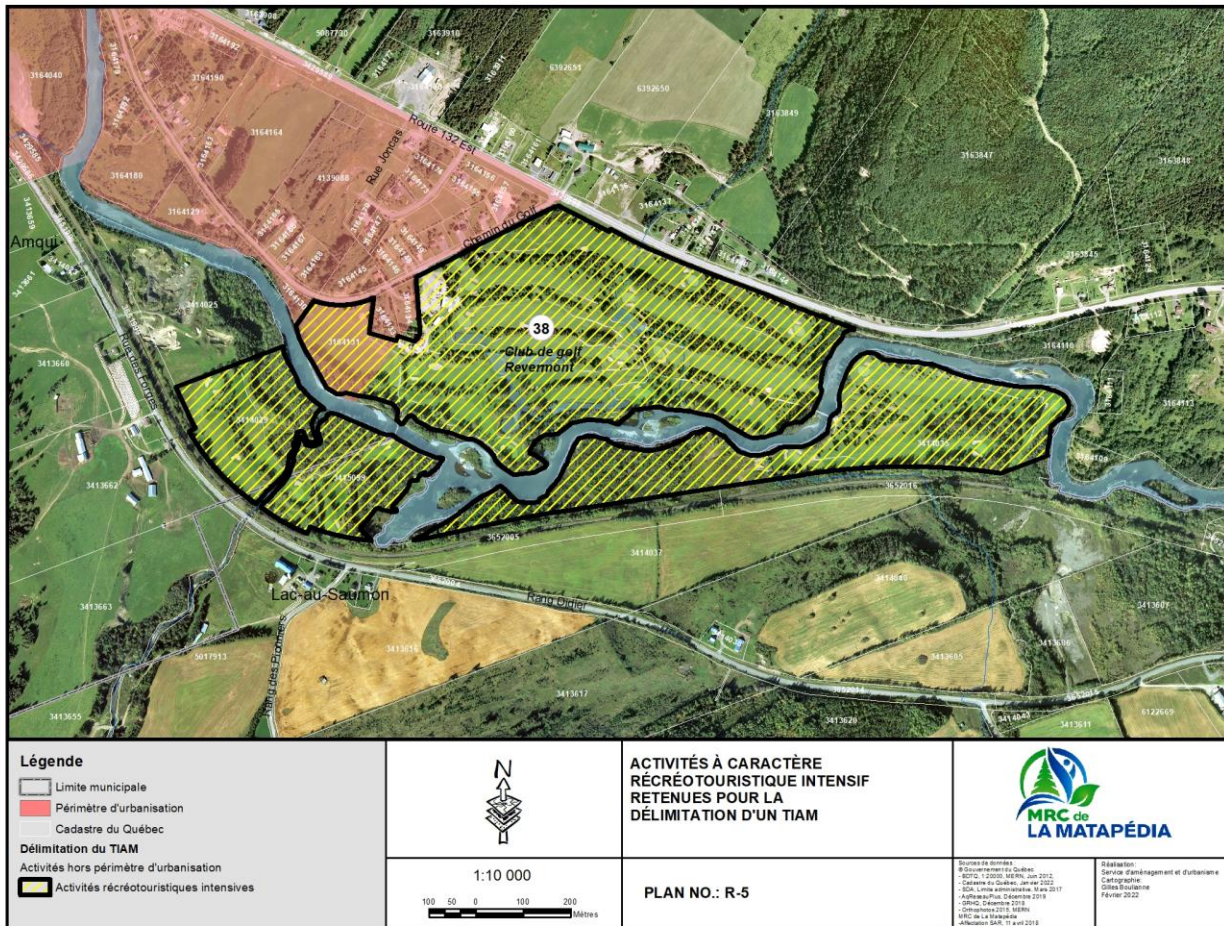
Quelques exemples:

Activités récréotouristiques - Parc régional de Val d'Irène



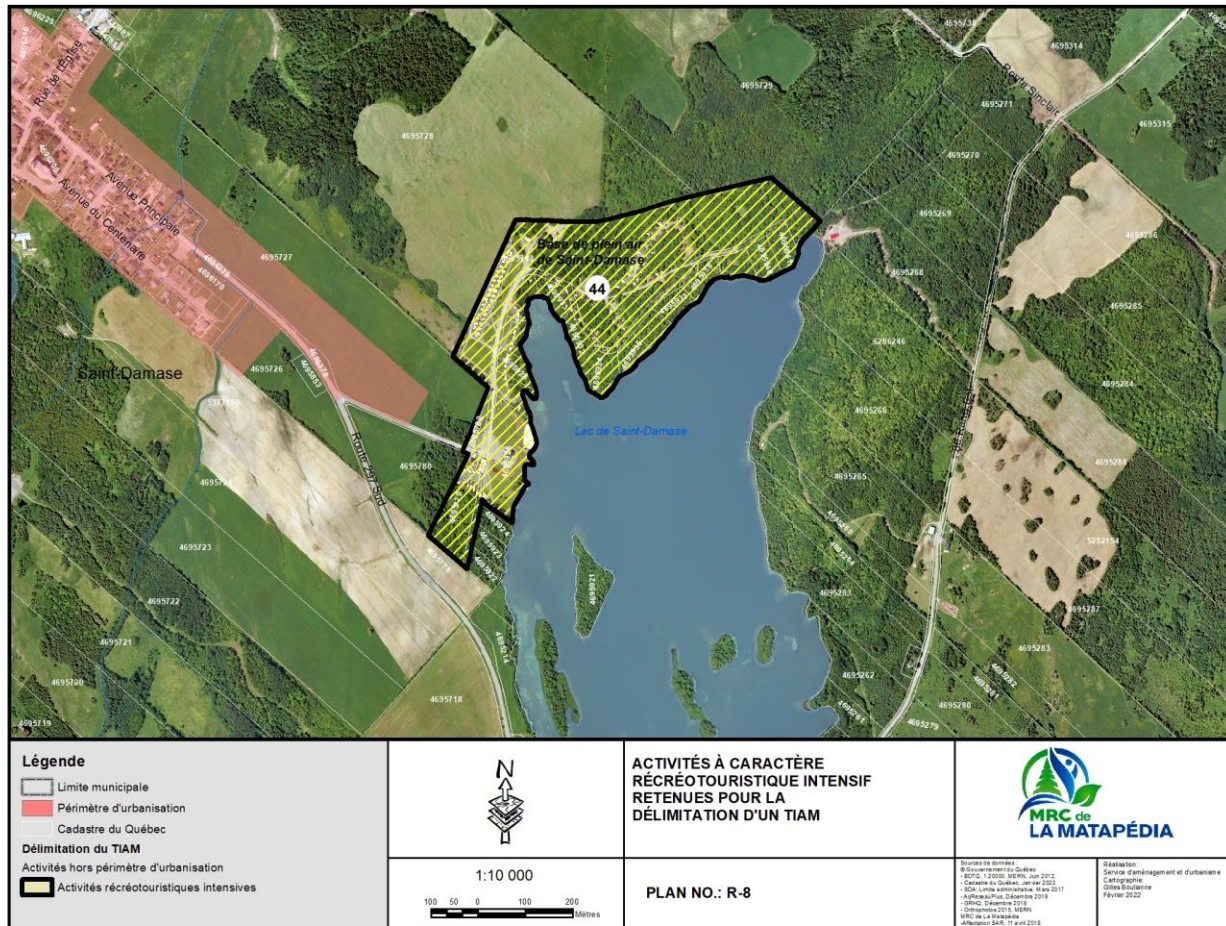
La délimitation des TIAM

Activités récréotouristiques - Golf Revermont



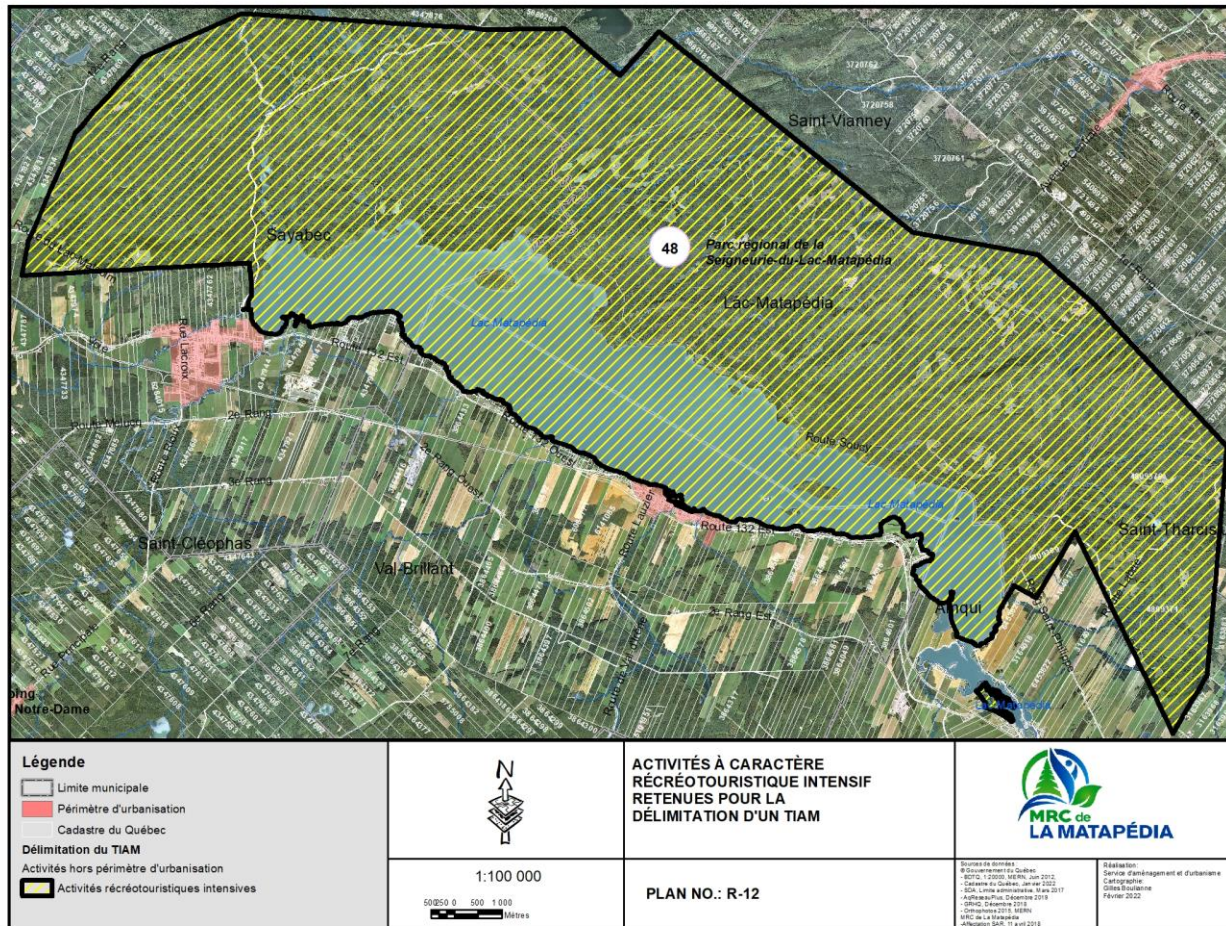
La délimitation des TIAM

Activités récréotouristiques - Base de plein air et Camping Saint-Damase



La délimitation des TIAM

Activités récréotouristiques - Parc régional de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia – Entente générale d'exploitation



La délimitation des TIAM

Activités agrotouristiques

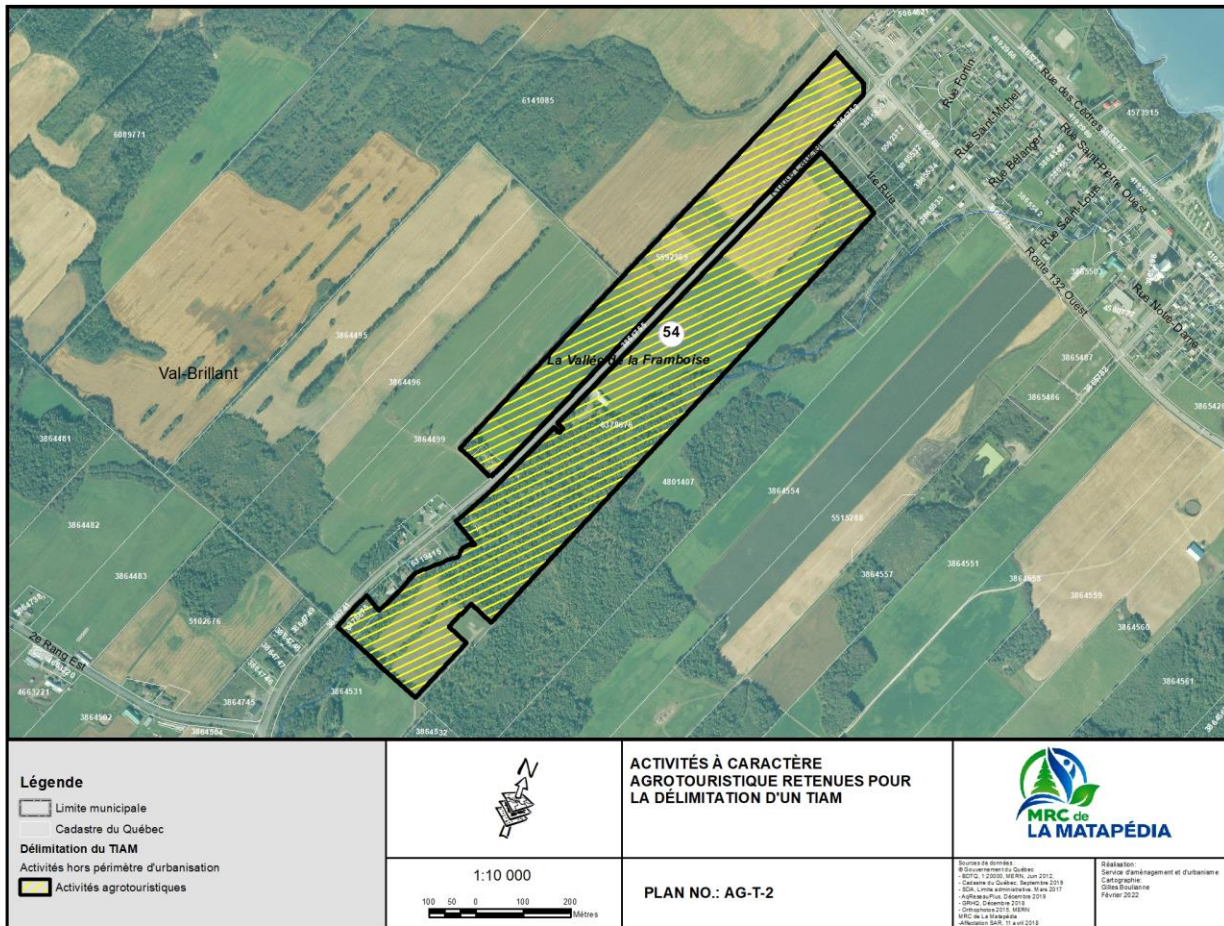
La délimitation des TIAM

Tableau descriptif des activités à caractère agro-touristique

# TIAM	Municipalité	Code mun	Localisation	Description (type d'activité)	Sup.totale (m ²)	%	Sup. construit (m ²)	%	Sup. vacant (m ²)	%	Nbre totale de construction	Remarques	Plans
53	Saint-Alexandre-des-Lacs	07065	Miel Vallée Fleurie	Agro-tourisme	209508	100%	N.A.		N.A.			Culture de fruits et auto-cueillette	Ag-T-1
54	Val-Brillant	07080	La Vallée de la Framboise	Agro-tourisme	367504	100%	N.A.		N.A.			Culture de fruits, dégustation, vin, auto-cueillette	Ag-T-2

La délimitation des TIAM

Un exemple: Activités agrotouristiques



La délimitation des TIAM

Activités à caractère historique,
culturel et patrimonial

La délimitation des TIAM

Tableau descriptif des activités à caractère patrimonial

# TIAM	Municipalité	Code mun	Localisation	Description (type d'activité)	Sup.totale (m ²)	%	Sup. construit (m ²)	%	Sup. vacant (m ²)	%	Nbre totale de construction	Remarques	Plans
55	TNO Routhierville	07902	Pont couvert classé bien culturel	Patrimonial	570,5	100%	N.A.		N.A.		1		P-1
56	Causapsal	07018	Site historique et culturel Matamajaw	Patrimonial	15603	100%	N.A.		N.A.		5	Inclus dans le périmètre d'urbanisation de Causapsal	P-2.

La délimitation des TIAM

Un exemple: Site patrimonial - Pont couvert de Routhierville

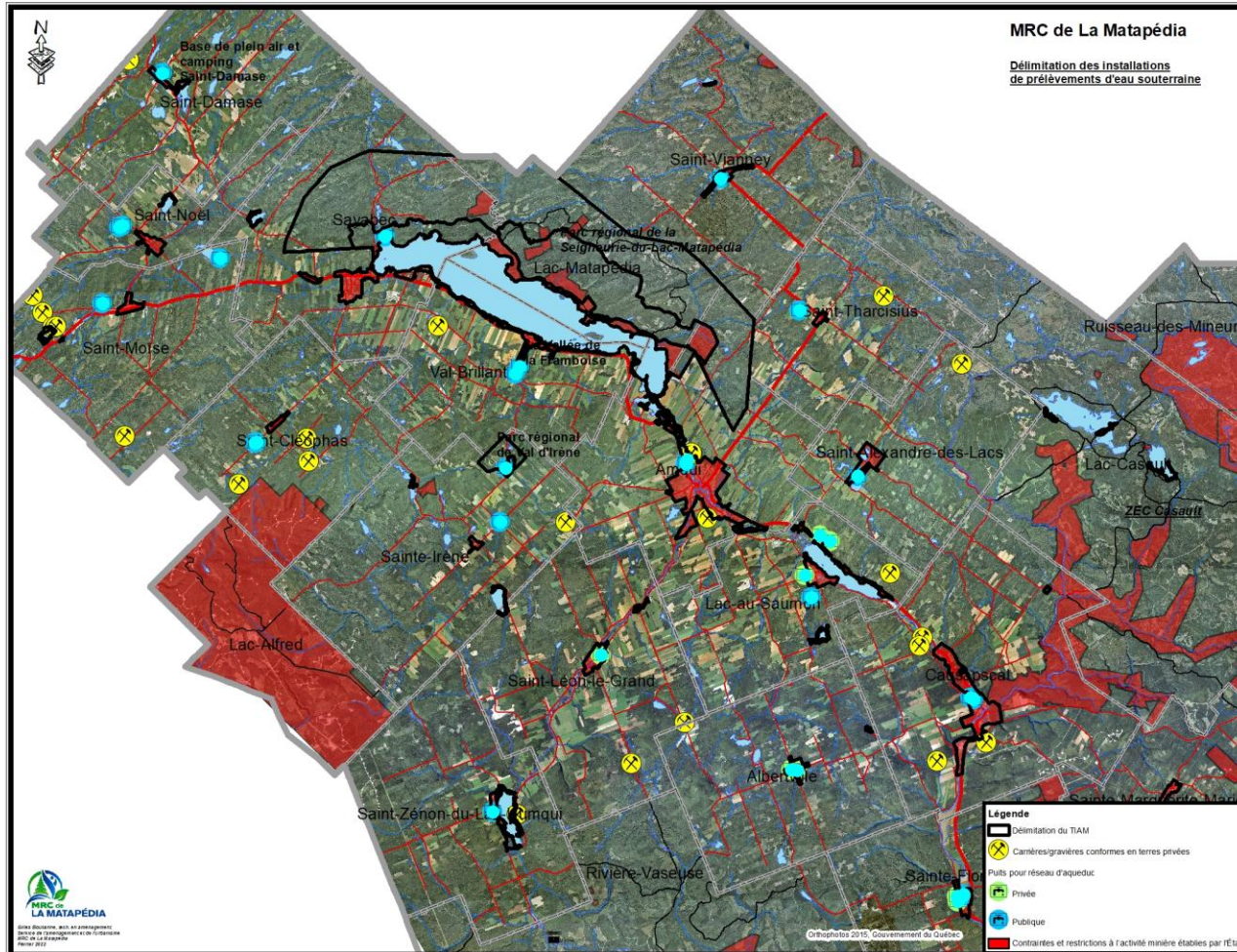


La délimitation des TIAM

Installations de prélèvements d'eau
souterraine et de surface

La délimitation des TIAM

Sites de prélèvements d'eau potable (catégories 1 et 2)



La délimitation des TIAM

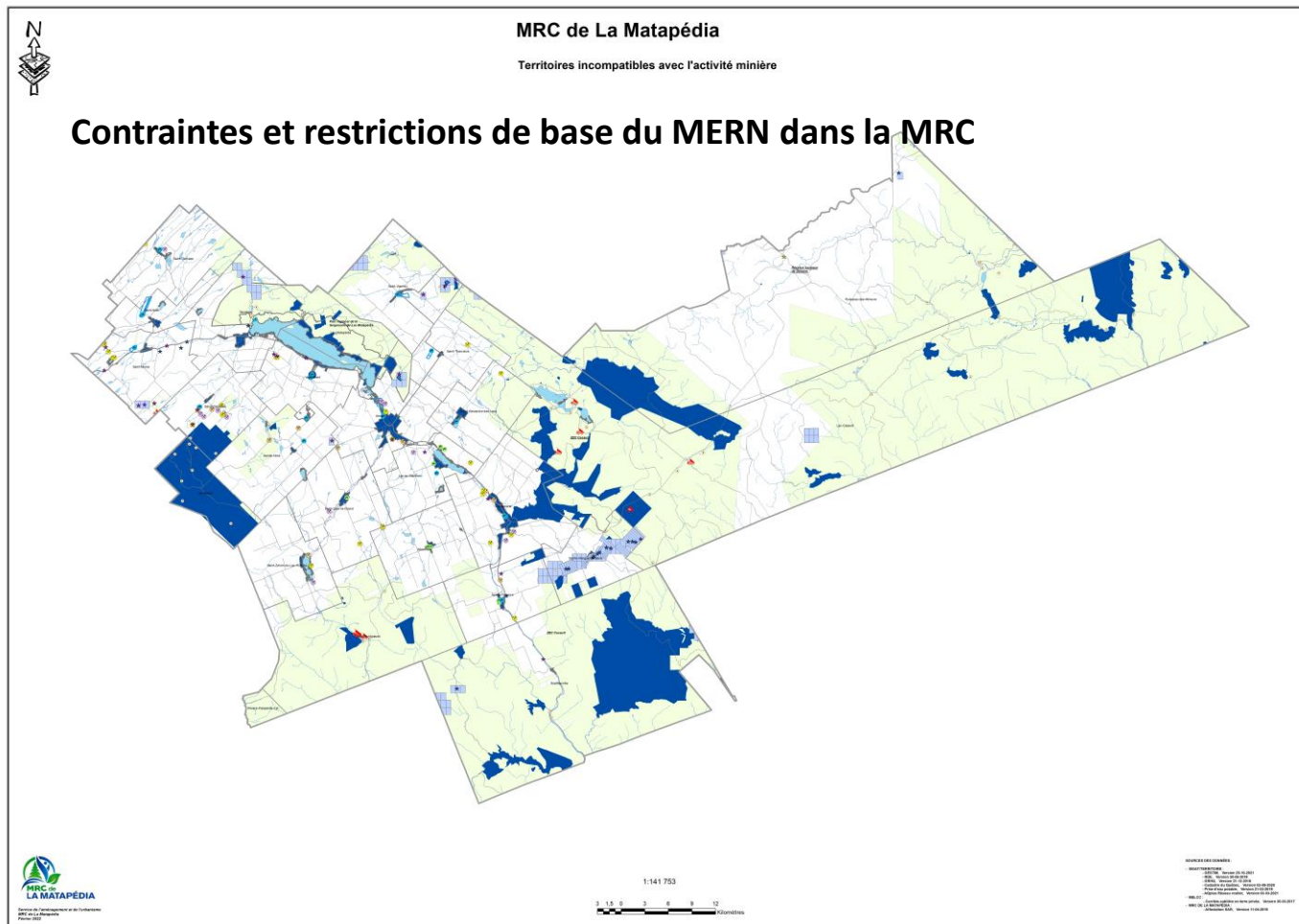
L'affectation agricole dynamique

La délimitation des TIAM

Récapitulation de l'ensemble des TIAM

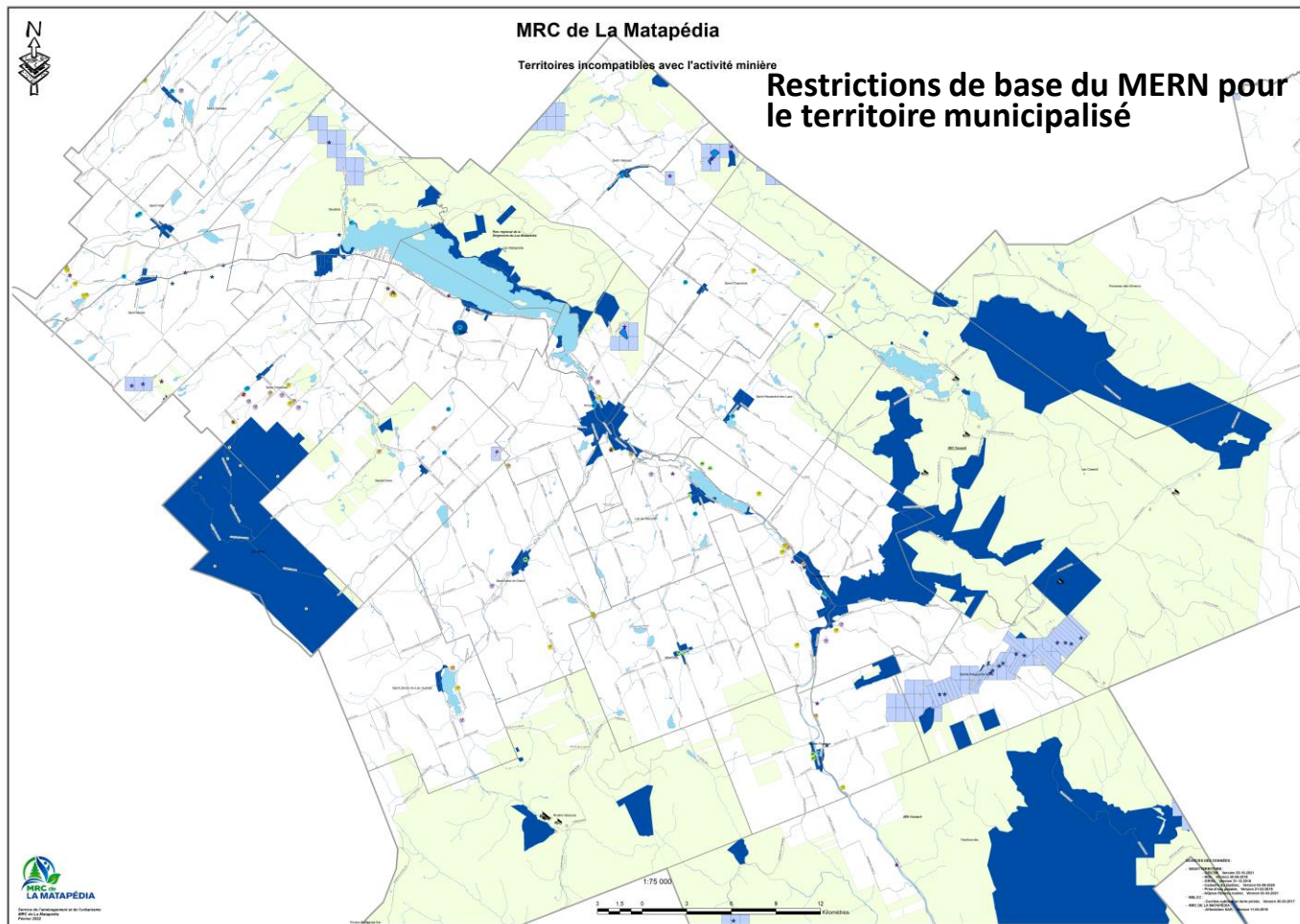
La délimitation des TIAM

Récapitulation de l'ensemble des TIAM proposé pour la MRC de La Matapédia



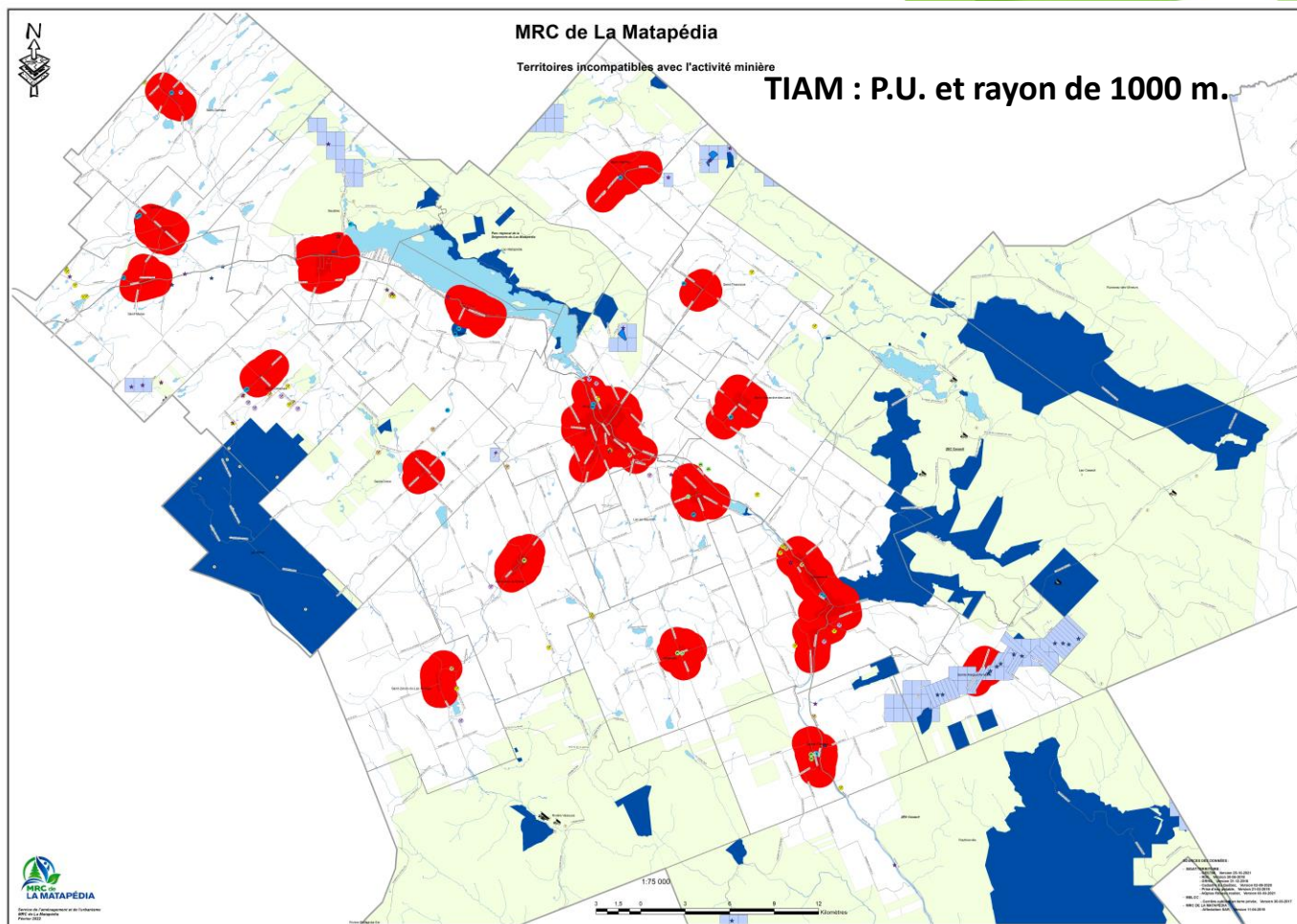
La délimitation des TIAM

Récapitulation de l'ensemble des TIAM proposé pour la MRC de La Matapédia



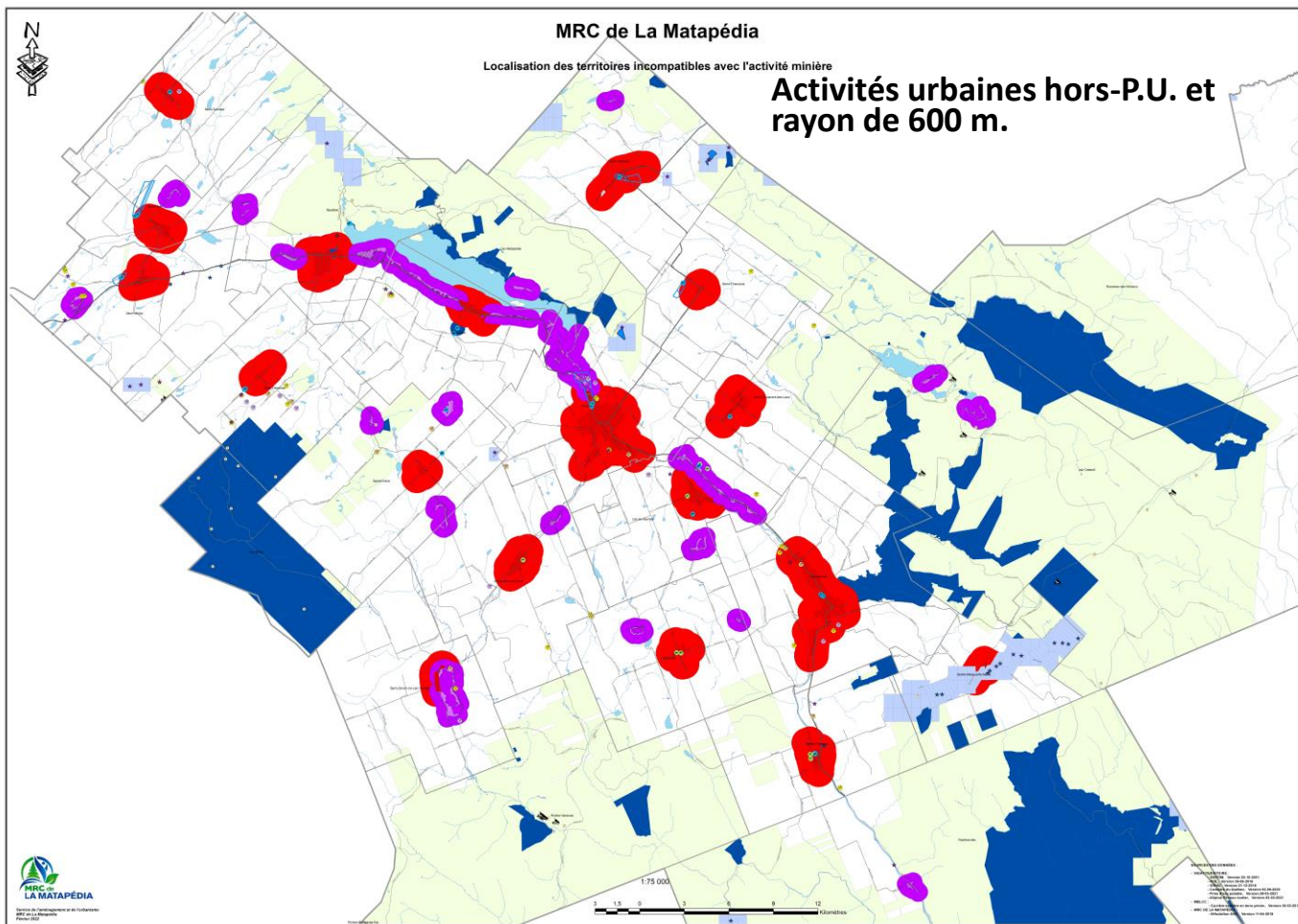
La délimitation des TIAM

Récapitulatif de l'ensemble des TIAM proposé pour la MRC de La Matapédia



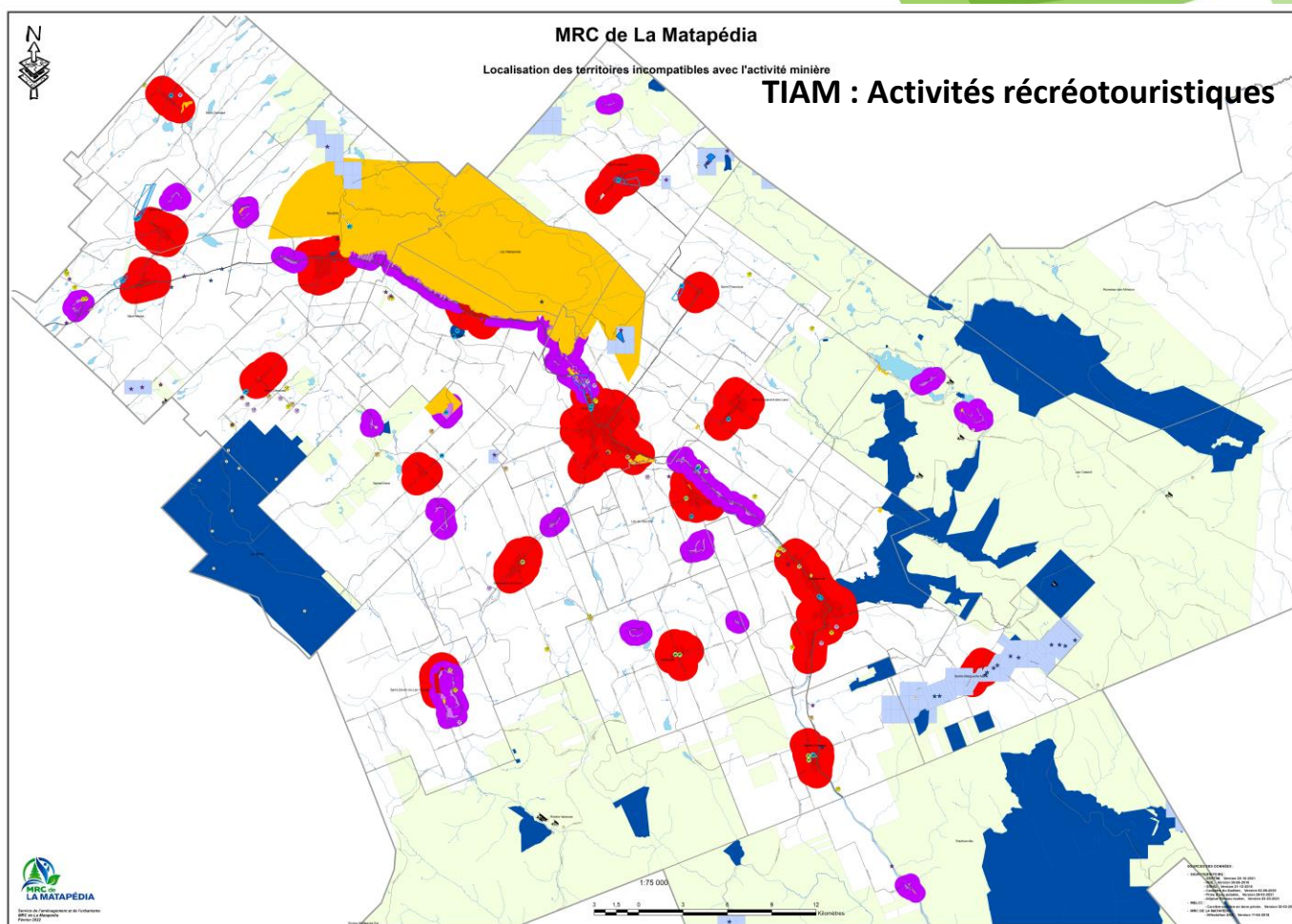
La délimitation des TIAM

Récapitulatif de l'ensemble des TIAM proposé pour la MRC de La Matapédia



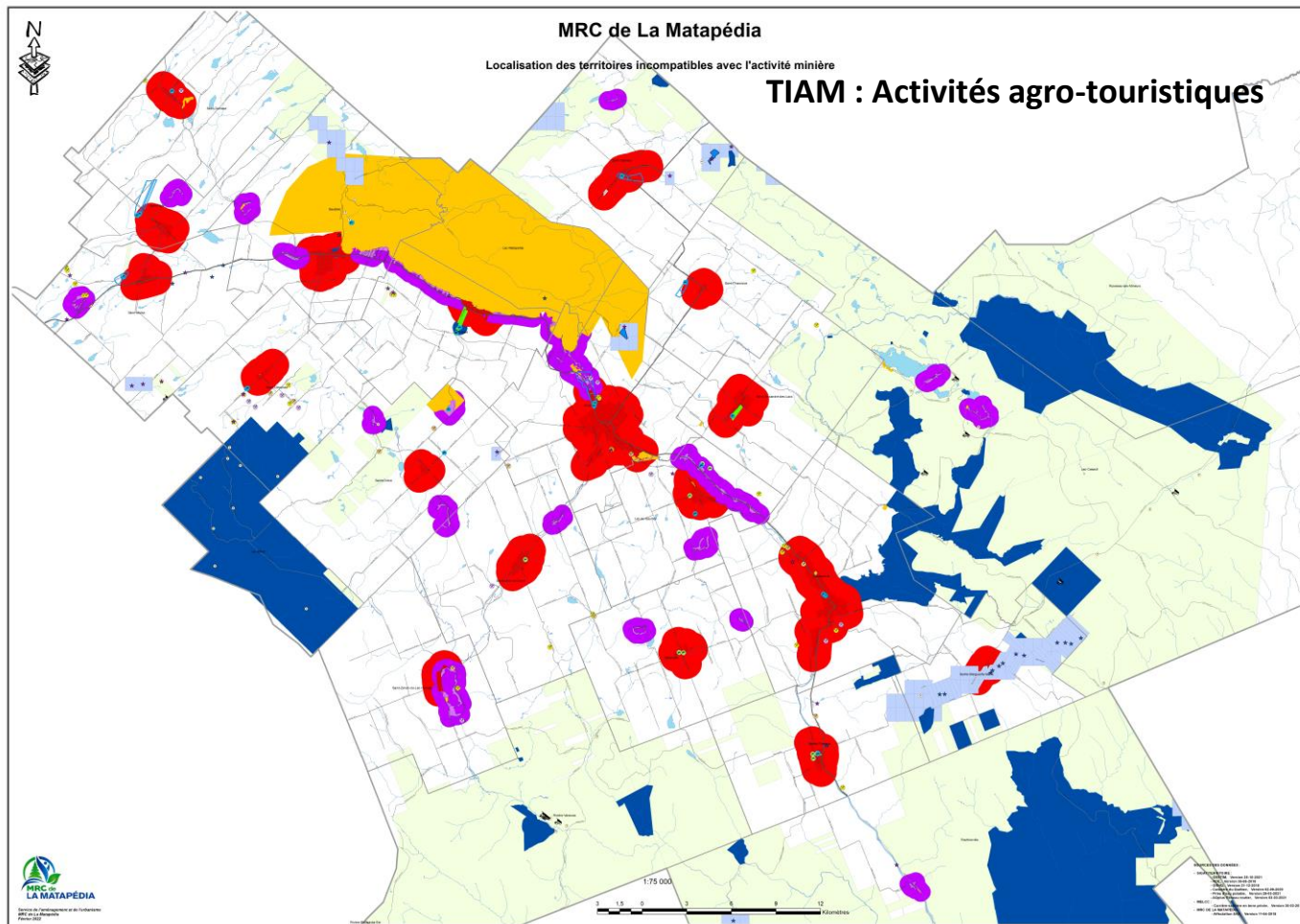
Proposition de délimitation des TIAM

Récapitulatif de l'ensemble des TIAM proposé pour la MRC de La Matapédia



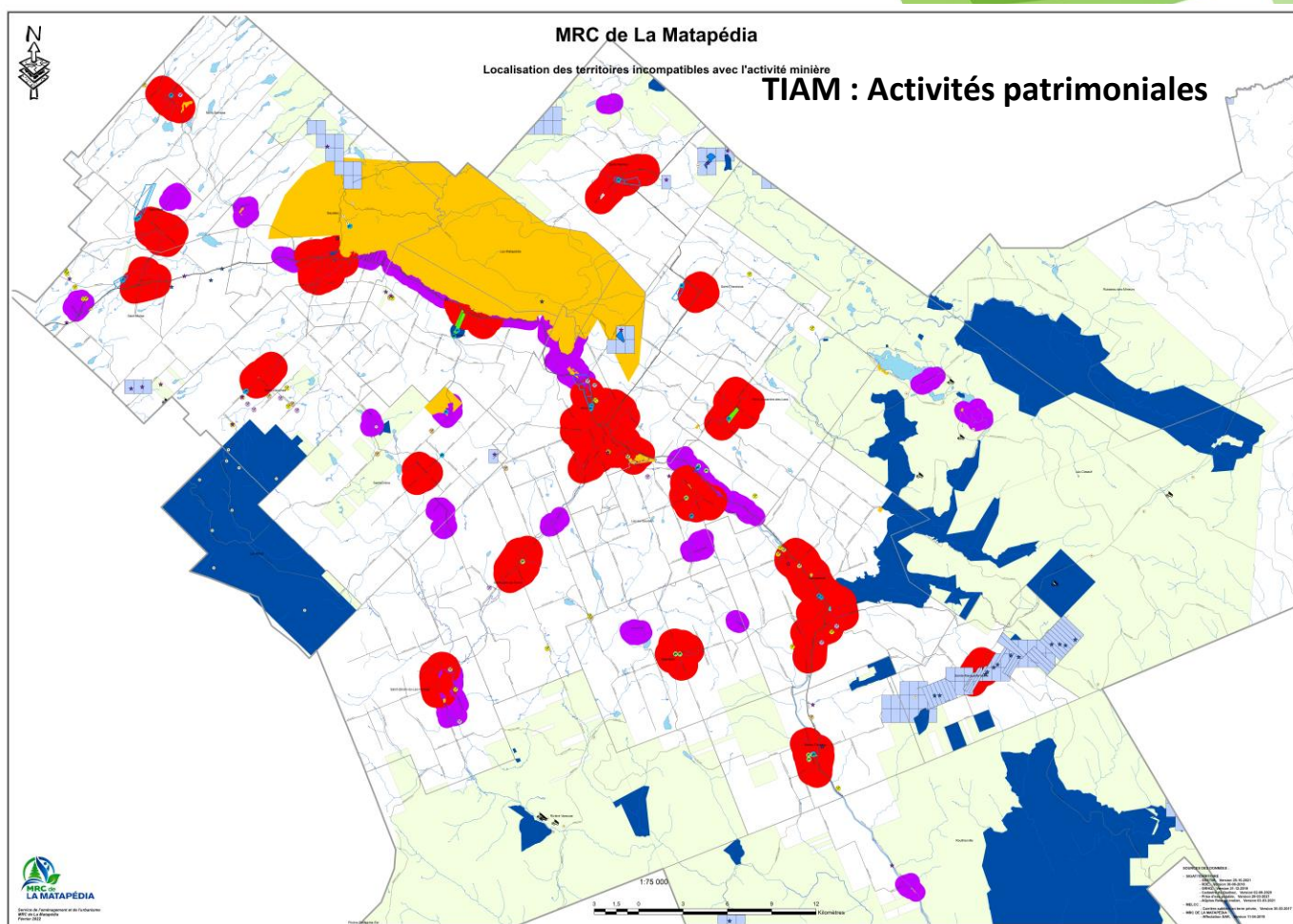
La délimitation des TIAM

Récapitulatif de l'ensemble des TIAM proposé pour la MRC de La Matapédia



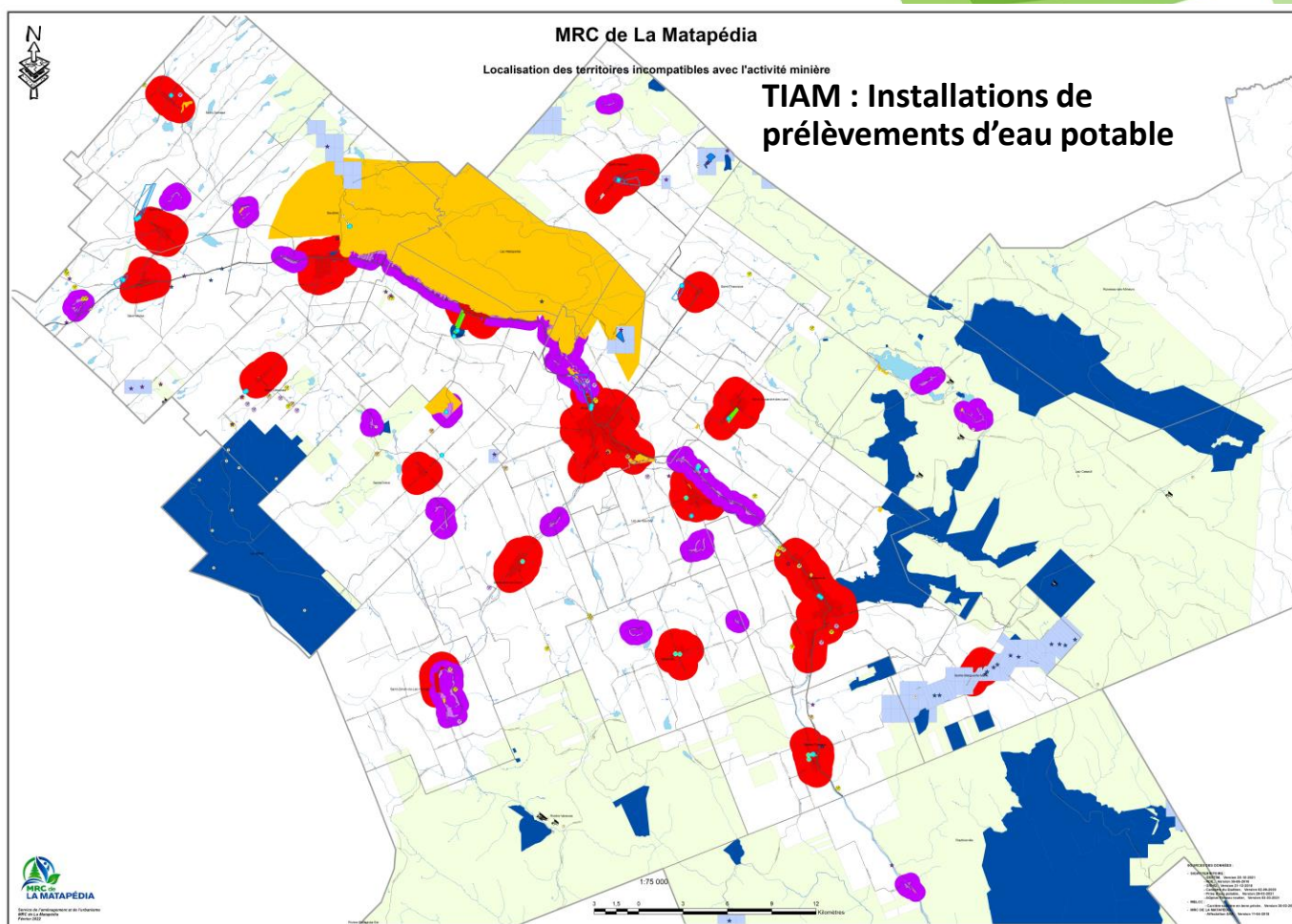
Proposition de délimitation des TIAM

Récapitulatif de l'ensemble des TIAM proposé pour la MRC de La Matapédia



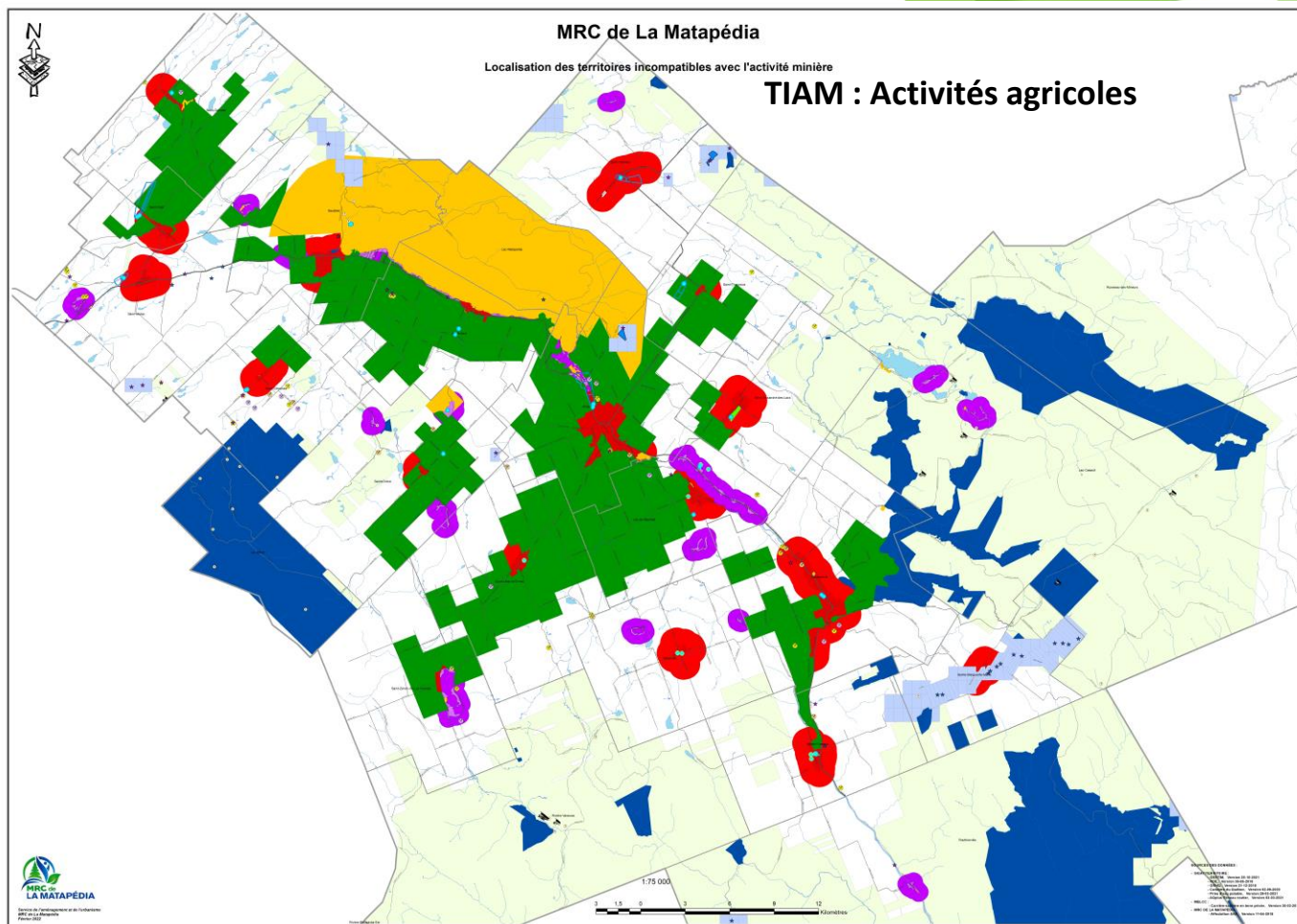
Proposition de délimitation des TIAM

Récapitulation de l'ensemble des TIAM proposé pour la MRC de La Matapédia



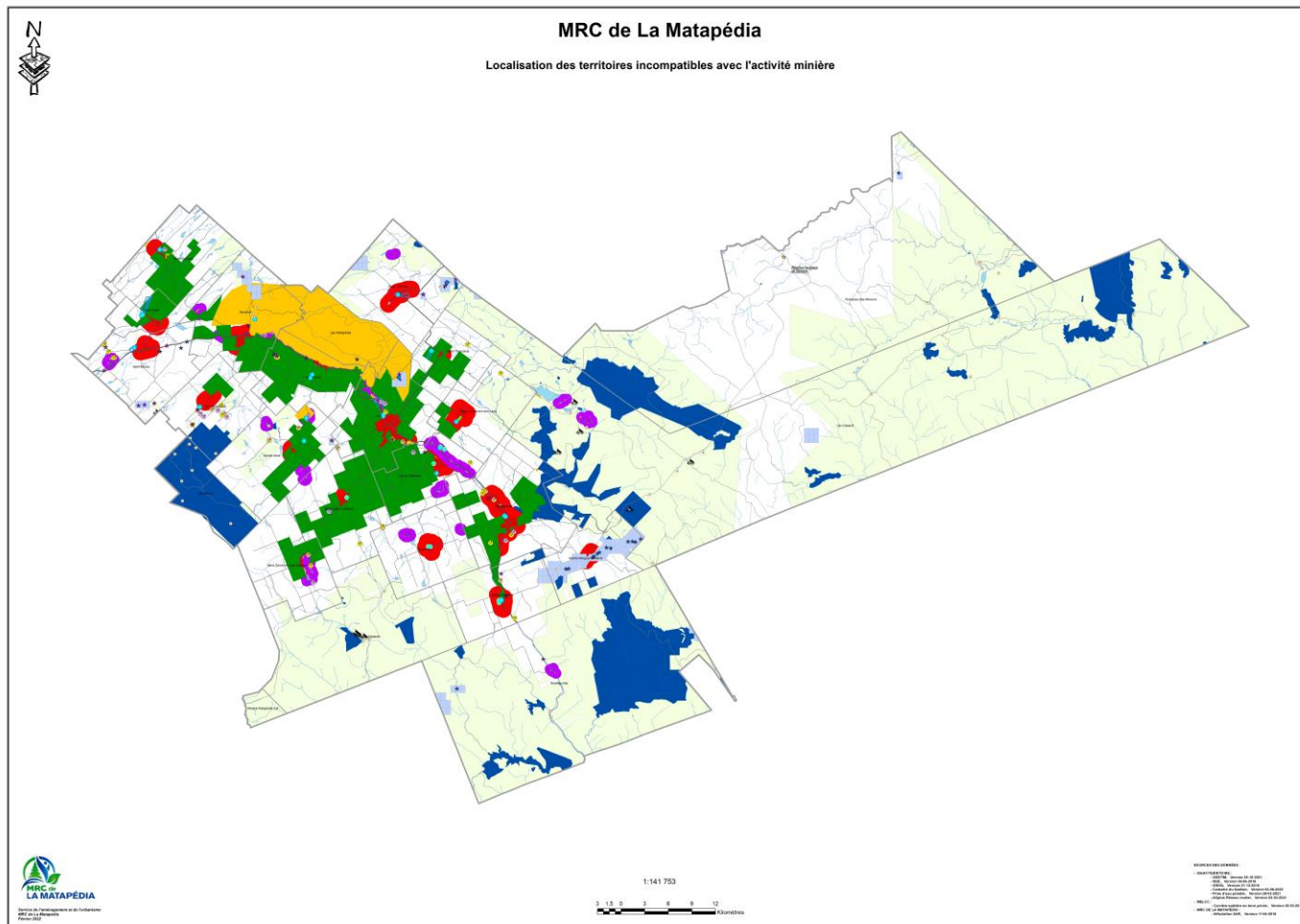
La délimitation des TIAM

Récapitulation de l'ensemble des TIAM proposé pour la MRC de La Matapédia



La délimitation des TIAM

Récapitulatif de l'ensemble des TIAM proposé pour la MRC de La Matapédia





Impacts de la délimitation des TIAM

Impacts de la délimitation des TIAM

L'essentiel à retenir:

Les TIAM s'appliquent uniquement aux:

1. CLAIMS D'EXPLORATION

2. BAUX D'EXPLOITATION

- Bail minier sur tout le territoire.
- Bail d'exploitation de substances minérales de surfaces (BNE et BEX) en terre publique.

Les TIAM ne s'appliquent pas à l'exploitation des carrières et sablières en terre privée

Impacts de la délimitation des TIAM

	OCTROI D'UN NOUVEAU TITRE	MAINTIEN DU TITRE EXISTANT
TITRE D'EXPLORATION		
Claim	Non	Oui, avec l'obligation d'effectuer des travaux sur le terrain pour pouvoir le renouveler
TITRES D'EXPLOITATION		
Droits d'exploitation de substances minérales de surface (excluant le sable et le gravier)	Non, sauf pour les titulaires de claims délivrés avant la soustraction	Oui
Bail minier	Non, sauf pour les titulaires de claims délivrés avant la soustraction	Oui
Droits d'exploitation de sable et de gravier sur les terres publiques	Non	Oui
AUTORISATION		
Exploitation de sable et de gravier en terre privée	Ne s'applique pas – Responsabilité de la MRC qui peut autoriser, interdire et régir	Ne s'applique pas - Responsabilité de la MRC qui peut autoriser, interdire, régir et reconnaître des droits acquis.



Encadrement des carrières et sablères en terres privées

Encadrement des carrières et sablières en terres privées

Mise en contexte

- La Loi sur les mines **n'encadre pas** les activités d'exploitation des **carrières et sablières** en terres privées
- En vertu de l'article 246 de la L.A.U., **la MRC peut régir, autoriser ou interdire** l'extraction du sable, du gravier et de la pierre à construire sur les terres privées.
- L'établissement de nouveau site d'extraction du sable, du gravier et de la pierre à construire sur les terres privées est encadré par la LQE ainsi que par le Règlement sur les carrières et sablières.

Encadrement des carrières et sablières en terres privées

Portrait

Sur les 51 sites inventoriés dans la MRC:

- 26 sites ont un certificat d'autorisation du MELCC;
- 13 sites en exploitation en 1977, peuvent prétendre à des droits acquis;
- 12 autres sites restent à évaluer quant au droit acquis.

Encadrement des carrières et sablières en terres privées

Portrait

Répartition des sites de gravière-sablière-carrière par municipalité

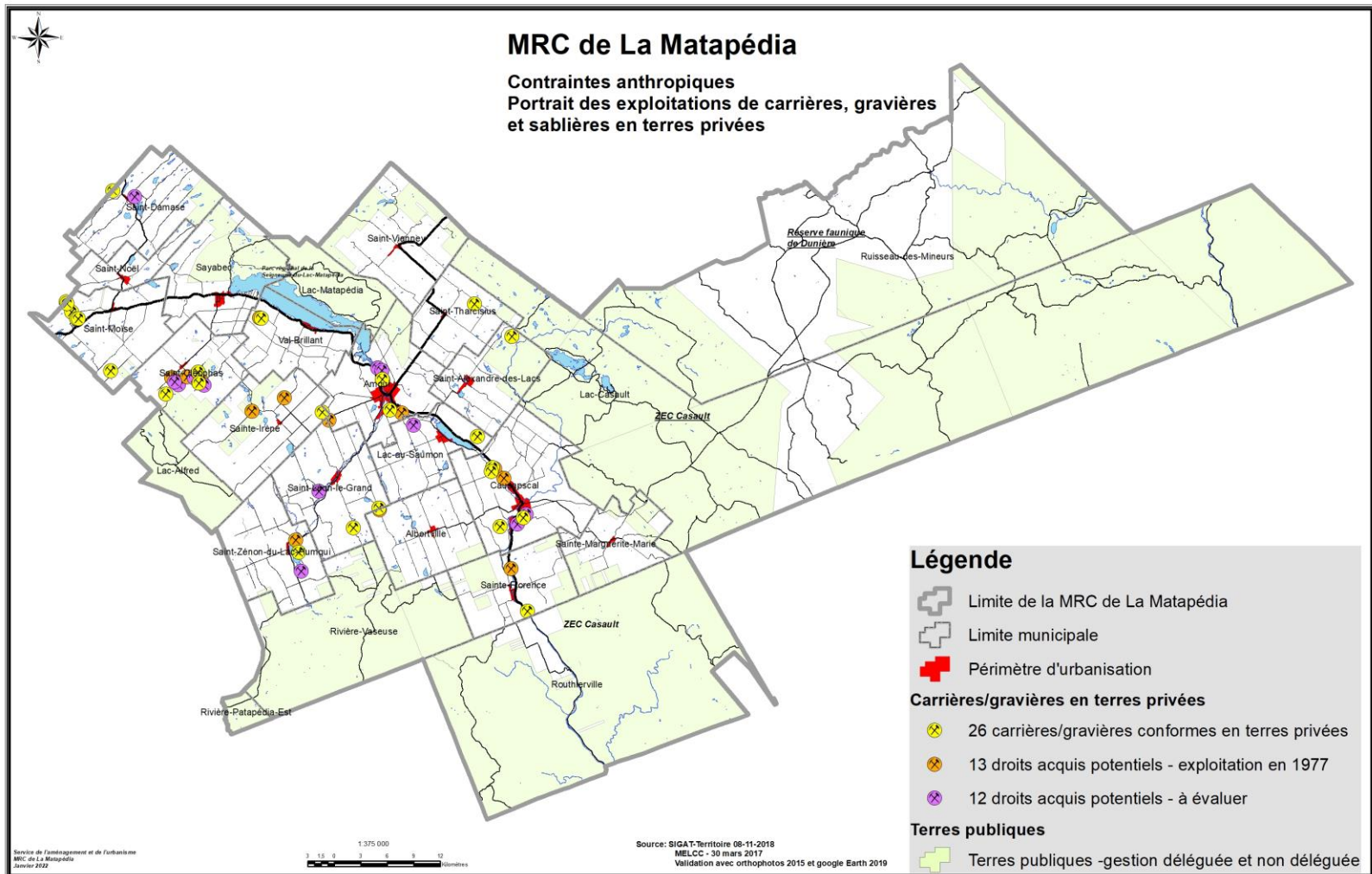
MUNICIPALITÉ	SABLIÈRE-GRAVIÈRE-CARRIÈRE (avec certificats d'autorisation MDDELCC)	SABLIÈRE-GRAVIÈRE-CARRIÈRE (Existantes avant 1977, droits acquis potentiel)	SABLIÈRE-GRAVIÈRE-CARRIÈRE (droits acquis à évaluer)
Amqui	3 (dont 1 carrière)	2	2
Causapscal	4 (dont 1 carrière)	2	2
Lac-au-Saumon	1 carrière		1
Saint-Alexandre-des-Lacs	1		
Saint-Cléophas	3 (dont 1 carrière)	3 (dont 1 carrière)	4
Saint-Damase	1		1
Saint-Léon-le-Grand	2 (dont 1 carrière)		1
Saint-Moïse	6 (dont 1 carrière)		
Saint-Tharcisius	1		
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	1	1	1
Sainte-Florence	1	1	
Sainte-Irène	1 carrière	2	
Val-Brillant	1 carrière	1 carrière	
Alberville		1	
TOTAL	26	13	12

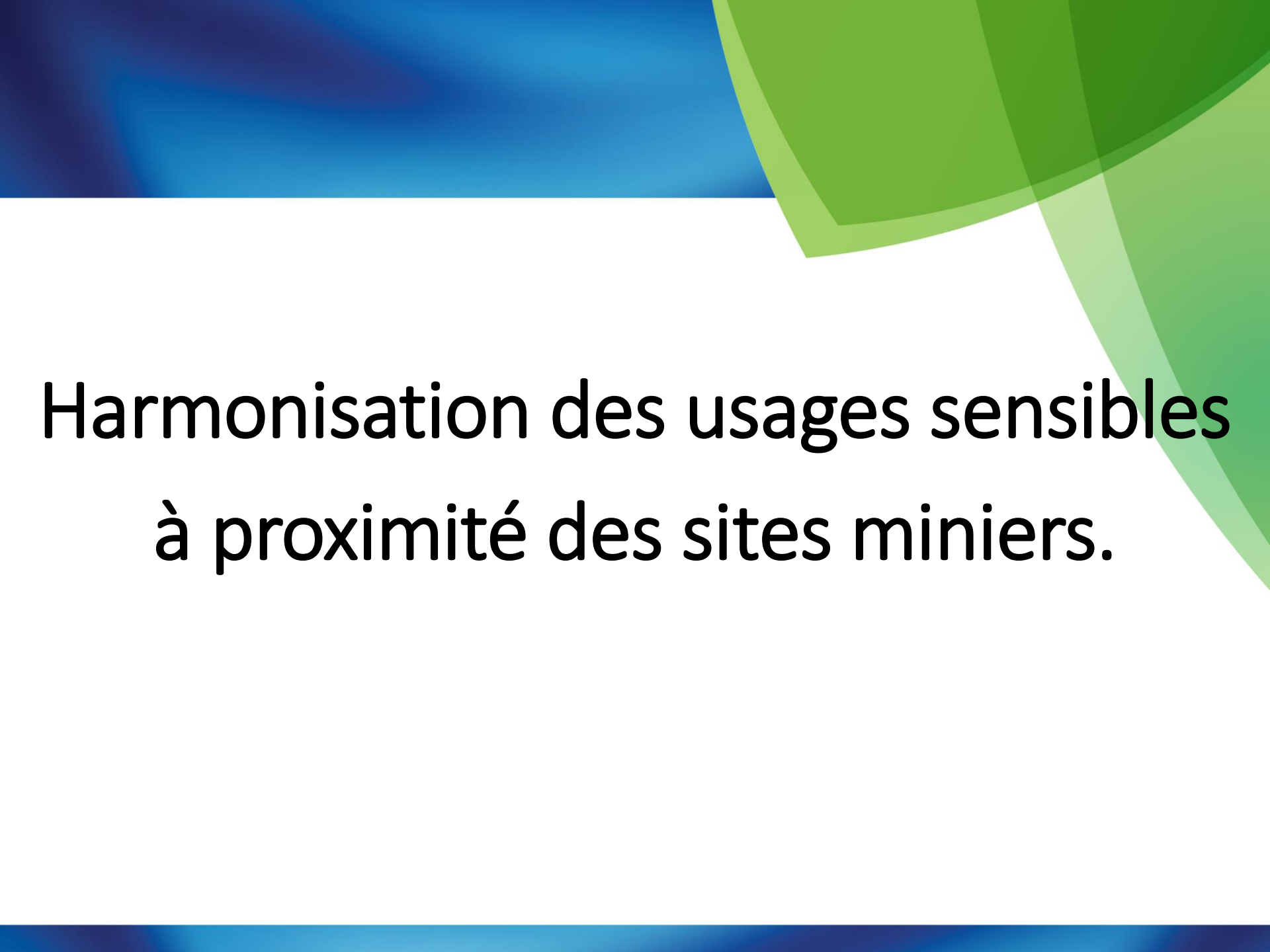
Sources : MDDELCC, MERN, MAMOT

Compilation : MRC de La Matapédia, 2019

Encadrement des carrières et sablières en terres privées

Portrait





**Harmonisation des usages sensibles
à proximité des sites miniers.**

Harmonisation des usages

Encadrement de l'implantation d'usages sensibles à proximité des sites miniers - concept de réciprocité

Élément territorial	Bail d'exploitation de substances minérales de surface		Bail minier	
	Sablrière et gravière	Carrière	Site d'extraction minière	Aire d'accumulation de résidus miniers
Habitations	150 mètres	600 mètres	600 mètres	150 mètres
Zones résidentielles, commerciales et mixtes	150 mètres	600 mètres	600 mètres	150 mètres
Institutions d'enseignements, établissements de santé et de services sociaux, temples religieux	150 mètres	600 mètres	600 mètres	150 mètres
Terrains de camping	150 mètres	600 mètres	600 mètres	150 mètres
Routes et chemins publics	35 mètres	70 mètres	70 mètres	70 mètres
Sites de prélèvement d'eau souterraine ou de surface à des fins de consommations humaines – Catégorie 1 et 2	1000 mètres	1000 mètres	1000 mètres	1000 mètres



Démarche pour la délimitation des TIAM

Démarche de délimitation des TIAM

ÉTAPES DE RÉALISATION	RESPONSABILITÉS	
	MRC	GOUVERNEMENT
Portrait de l'activité minière et délimitation des TIAM, Portrait des carrières, gravières et sablières en terres privées	Service d'aménagement et d'urbanisme	
Analyse des impacts et sélection des TIAM Analyse des impacts des carrières, gravières et sablières en terres privées	Commission d'aménagement	
Identification et conciliation des préoccupations respectives.	Commission d'aménagement	
Identification des mesures visant à harmoniser les usages	Commission d'aménagement	
Adoption d'un projet de délimitation des TIAM	Conseil de la MRC	
Adoption par résolution d'une demande de suspension temporaire des activités minières (facultatif)	Conseil de la MRC	Suspension provisoire de l'activité minière des TIAM pour une période de 6 mois, renouvelable (MERN).
Consultation sur les TIAM : Municipalités, Citoyens, Communautés autochtones, Titulaires de droits miniers, Ministères et organismes qui réalisent des infrastructures (Ex. MERN, MTMDET) 2 juin au 17 juin 2022	Service d'aménagement et d'urbanisme	

Démarche de délimitation des TIAM

ÉTAPES DE RÉALISATION	RESPONSABILITÉS	
	MRC	GOVERNEMENT
Compte rendu des discussions tenues avec les détenteurs de droits miniers.	Service d'aménagement et d'urbanisme	
Rapport au conseil de la MRC et recommandation d'une modification au SAR pour introduire les TIAM et régir, autoriser ou interdire l'exploitation des carrières, gravières et sablières en terres privées.	Commission d'aménagement	
Adoption d'un projet de règlement modifiant le SAR relativement à la délimitation des TIAM et à l'établissement de mesures spécifiques à l'exploitation des carrières, gravières et sablières en terres privées	Conseil de la MRC	
Transmission du projet de règlement au MAMH pour avis	Service d'aménagement et d'urbanisme	Avis sur la conformité du projet de règlement aux OGAT
Consultation publique sur le projet de règlement de modification du SAR.	Conseil de la MRC	

Démarche de délimitation des TIAM

ÉTAPES DE RÉALISATION	RESPONSABILITÉS	
Adoption du règlement modifiant le SAR relativement à la délimitation des TIAM et à l'établissement de mesures spécifiques à l'exploitation des carrières, gravières et sablières en terres privées	Conseil de la MRC de La	Avis sur la conformité du projet de règlement aux OGAT
Après l'entrée en vigueur de la modification au SAR, transmission au MERN des fichiers géométriques des TIAM	Service d'aménagement et d'urbanisme	Reproduction des TIAM sur la carte des titres miniers (MERN).

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION !**

